

# réf er ce

EBSI

## Études de cas

2

## Vie étudiante

12

## Entrevue

19

## Culture

23

Que de chamboulements au sein de la République Documentaire de L'EBSI<sup>1</sup> en cette dernière année universitaire 2012-2013. On y a observé littéralement un voyage dans l'espace et le temps : le temps, car la session d'automne a débuté un mois plus tard, repoussant presque d'autant celle d'hiver ; dans l'espace, car la réorganisation de l'utilisation des locaux de l'université nous a obligés à voyager à travers le campus de l'U. de M., et même au-delà de son territoire connu. Ce retour de grève étudiante nous a donc offert un mode de vie étudiant un peu déphasé, sur fond de fin du monde avortée. Si certains ont attendu la fin du calendrier maya avant de se mettre au boulot de fin de session d'automne « juste au cas où », pa-

## Automne 2013

rions que la majorité était bien heureuse de parvenir à Noël.

Or, comme il était mentionné avant la date fatidique quelque part dans les pages du journal *Le Devoir*, la fin du monde est la prédiction qui a un taux d'échec de 100% à travers l'histoire.

Que nous réserve 2013-2014 ? Les contrecoups de l'année post-grève n'ont pas tardé à se faire sentir. Le Sommet de l'Éducation Supérieure, sprint consultatif, a semblé à plusieurs être davantage un outil de relations publiques gouvernemental qu'un réel espace de débats. Chaque classe d'intervenants (étudiants, recteurs, professeurs, etc.) s'en sont retournées à leurs occupations avec une certaine déception. L'ASSÉ n'est pas parvenue à faire renaître le phénix érable de ses cendres à cette occasion, malgré d'intéressantes températures printanières. La réaction étudiante aux tentatives de mobilisation semble indiquer qu'on ne peut pas réaliser une grève de six mois à chaque année. Pour plusieurs, le débat de fond de la place de l'éducation dans la société québécoise a été obliérée et reste à faire. Des échanges entre directions universitaires, c'est la CRÉPUQ qui semble avoir le plus écopé alors que sa survie a été remise en cause. En contexte de

gouvernement minoritaire, la politique provinciale pourrait bien suivre le cycle des saisons et nous fournir encore un automne coloré, voire maussade.

Au sein de ce numéro de La Référence, nous vous proposons de commencer l'année 2013-2014 en tentant d'établir des méthodes de prédictions, notamment par l'invocation de la CDD. Par ailleurs, de très intéressantes entrevues touchant au monde des bibliothèques scolaires, un retour sur les modifications à la loi sur le droit d'auteur et bien sûr plusieurs autres articles sur la vie de l'EBSI et des sciences de l'information vous attendent.

Bonne lecture !

**Jean-Philippe  
Marcoux-Fortier**

1. Cette expression est empruntée à un lapsus de Madame Michèle Hudon lors de la séance du cours de *Traitement et analyse documentaire* du 13 décembre 2012. Nous tenons à la remercier de cette inspiration.

**Rédacteur en chef :** Jean-Philippe Marcoux-Fortier. **Correcteur en chef :** François Forest. **Correcteurs(trices) :** Stéphanie Larivière-Roberge, Philippe Mongeon, Julien Brazeau, Charles Lecours-Pelletier, Julie Labbé, Frédéric Parent. **Monteur-webmestres :** Simon-Olivier Côté-Lapointe, Sébastien Robert-Clément. **Collaborateurs :** Marc-André Martin, Luis Olazo Baldwin.

## La nouvelle interprétation de la notion d'utilisation équitable par la Cour suprême du Canada : la fin du modèle d'affaires des sociétés de gestion collective des droits d'auteur?

*Est-ce que j'ai le droit? Voici une question qu'un conseiller juridique s'attend à entendre, mais qu'en est-il du bibliothécaire? Certains bibliothécaires œuvrant dans des établissements d'enseignement sont appelés à devenir des personnes-ressources en droit d'auteur. Une politique sur le droit d'auteur affichée au-dessus d'un photocopieur à la bibliothèque est bien pratique, mais encore faut-il s'assurer de bien la comprendre pour savoir l'appliquer. Une connaissance minimale sur la question est donc requise. Dans le cadre de cet article, nous ferons un bref survol de la question du droit d'auteur pour ensuite nous pencher sur la notion d'utilisation équitable dont l'interprétation récente faite par la plus haute cour du pays pourrait avoir un impact majeur en éducation.*

par Stéphanie Larivière-Roberge

### Le droit d'auteur, une question d'équilibre

La question du droit d'auteur est délicate. En effet, tel que nous l'a rappelé Jules Larivière, Directeur de la Bibliothèque de droit de l'Université d'Ottawa maintenant à la retraite, lors d'une conférence sur le droit d'auteur dans le cadre du cours *Introduction aux sciences de l'information* le 30 novembre 2012 à l'Université de Montréal, il s'agit de trouver un équilibre entre les droits des créateurs et ceux des usagers. Les premiers veulent être payés; les seconds ne veulent pas (tout) payer. Cet équilibre risque d'être de plus en plus difficile à atteindre, les attentes des utilisateurs quant à l'accès gratuit étant de plus en plus élevées en raison de la culture du numérique. Les réactions de mécontentement face à la nouvelle loi de part et d'autre nous portent à croire que le législateur canadien n'est pas un bon funambule.

Le droit d'auteur au Canada est régi par la *Loi sur le droit d'auteur* L.R.C. 1985, c.42 modifiée récemment par le projet de loi C-11. La *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*, L.C. 2012, c.20 est entrée en vigueur le 7 novembre 2012, à l'exception de quelques articles. Tel que défini par Jules Larivière lors de sa conférence, le droit d'auteur est un « principe juridique selon lequel on accorde au créateur d'une œuvre originale fixée sur un support une reconnaissance législative du droit de contrôler l'utilisation de son œuvre ou d'une partie importante de celle-ci pendant une certaine période de temps ». Ainsi, dès qu'une œuvre répond à cette définition, il est interdit d'en faire une copie sans la permission de l'auteur, à moins qu'une des exceptions ne s'applique. Bref, si l'œuvre dont nous voulons faire une copie n'appartient pas au domaine public, si l'institution pour laquelle nous travaillons n'a pas déjà la permission de l'auteur ou de la société de gestion collective des droits d'auteur, et si nous voulons en faire une copie substantielle, il est possible de se rabattre sur l'exception générale de l'utilisation équitable ou l'une des exceptions spécifiques concernant les

bibliothèques, les services d'archives, les musées ou les établissements d'enseignement.

### La notion de l'utilisation équitable

La notion d'utilisation équitable est une des exceptions que les bibliothécaires sont appelés à appliquer. Celle-ci est prévue aux articles 29 et suivants de la Loi qui prévoit à quelles fins elle peut être invoquée, mais ne mentionne pas les critères ni ne la définit.

La Cour suprême du Canada a rappelé dans le pourvoi *Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique c. Bell Canada*, [2012] 2 R.C.S. 326 que l'utilisation équitable se comprend comme étant toutes les activités qui violeraient le droit d'auteur sans cette exception.

Pour savoir si l'utilisation d'un document est équitable ou non, la Cour suprême a établi un test à deux volets dans l'arrêt *CCH Canadienne Ltée c. Barreau du Haut-Canada*, [2004] 1 R.C.S. 339. Les deux volets doivent être satisfaits pour que l'invocation de l'utilisation équitable soit admise. Dans le cadre du premier volet, il faut tout d'abord se demander si l'objet pour lequel nous voulons faire la copie est autorisé aux articles 29, 29.1 et 29.2 de la Loi. En effet, il n'y aura pas de violation du droit d'auteur si la copie est faite pour des fins d'étude privée, de recherche, d'éducation, de parodie, de satire, de compte rendu ou de critique, pourvu que les sources soient citées dans ces deux derniers cas.

Dans un deuxième temps, avant d'appuyer sur le bouton du photocopieur, il faut s'assurer que l'utilisation sera bel et bien équitable. Dans le cadre de ce deuxième volet, il faut évaluer les six éléments suivants : le but, la nature et l'ampleur de l'utilisation, la nature de l'œuvre, l'effet de l'utilisation sur l'œuvre et l'existence de solutions de rechange. Ces critères sont appliqués selon les cas et les contextes.

### Une nouvelle interprétation

Récemment, la Cour suprême du Canada a rendu jugement dans plusieurs causes concernant le droit d'auteur. Tout en réaffirmant que l'utilisation équitable est un

droit de l'usager et que l'interprétation de cette notion doit être faite de manière large et libérale tel que statué dans l'arrêt *CCH*, la Cour va un pas plus loin. Si toutes ces décisions renforcent la notion d'utilisation équitable, nous concentrerons notre analyse sur l'une d'entre elles, soit l'affaire *Alberta (Éducation) c. Canadian Copyright Licensing Agency (Access Copyright)*, [2012] 2 R.C.S. 345, décision rendue le 12 juillet 2012 par la majorité de 5 juges contre 4.

Si cette décision a surtout un impact dans le contexte de l'éducation, l'interprétation faite par la Cour suprême pourrait aussi influencer dans le futur l'interprétation des articles voisins tels que ceux concernant les exceptions des bibliothèques, des services d'archives et des musées (Amina 2012, 239), d'où l'importance de la connaître.

*Access Copyright*, une société de gestion collective des droits d'auteurs représentant des auteurs et des éditeurs d'œuvres littéraires et artistiques, avait demandé à la Commission du droit d'auteur d'homologuer un projet de tarif applicable pour la reproduction d'œuvres dans les écoles primaires et secondaires des provinces canadiennes, à l'exception du Québec et des territoires. Si la Commission a jugé que les copies effectuées par les enseignants de leur propre chef étaient produites aux fins d'étude privée ou de recherche et respectait ainsi le premier volet du test, elle a estimé que le second volet n'était pas respecté du fait que l'utilisation n'était pas équitable. Cela a eu pour conséquence que ces copies devaient être assujetties au tarif. Une demande de contrôle judiciaire a été demandée par la partie représentant les écoles et, suite à la confirmation de cette décision par la Cour d'appel fédérale, le pourvoi s'est retrouvé devant la Cour suprême.

Le litige portait essentiellement sur l'application du deuxième volet du test, soit celui d'une utilisation bel et bien équitable. Sous la plume de la juge Abella, la majorité de la Cour suprême a tranché que l'utilisation était équitable en regard des éléments énoncés dans l'arrêt *CCH*. Le premier élément à être examiné est le but de l'utilisation. La Cour rejette la conclusion de la Commission de considérer l'utilisation faite par l'enseignant lorsqu'il effectue la copie, soit l'enseignement, de fin prédominante au détriment d'une fin d'étude privée ou de recherche. Cette volonté de séparer les copies faites par l'enseignant pour l'étudiant des copies faites par l'étudiant doit être rejetée. La Cour déclare au paragraphe 23 : « L'enseignant/auteur des copies et l'élève/utilisateur qui s'adonne à la recherche

ou à l'étude privée poursuivent en symbiose une même fin ». Le but de l'auteur des copies doit être pris en compte lorsqu'il poursuit une fin distincte (une fin commerciale, par exemple) sous le couvert d'une fin permise. Or, l'auteur de la copie, en l'espèce, ne poursuit pas une fin cachée, mais recherche plutôt à remplir son rôle : faciliter la recherche et l'étude privée de ses élèves. D'ailleurs, la Cour affirme aussi au paragraphe 27 qu'« [à] son humble avis, l'adjectif « privée » dans le terme « étude privée » n'exige pas de l'utilisateur qu'il consulte une œuvre protégée dans un splendide isolement ».

La Cour juge aussi erronée au paragraphe 28 et suivants l'approche de la Commission quant au deuxième élément : l'ampleur de l'utilisation. En effet, la Commission semble comparer l'enseignant à un usager individuel qui photocopierait plusieurs fois un même extrait pour son propre usage ou une autre fin. La Cour rappelle que, tel que souligné dans l'arrêt *Bell*, « l'ampleur ne commande pas une appréciation quantitative en fonction de l'utilisation globale; il appelle un examen du rapport entre l'extrait et, non pas la quantité totale de ce qui est diffusé, mais bien l'œuvre complète » (par. 29).

Les conclusions de la Commission quant au troisième élément, la présence d'une solution de rechange, sont aussi rejetées par la Cour au paragraphe 32 : « l'achat de livres pour tous les élèves ne constitue pas une solution de rechange réaliste à la reproduction par l'enseignant de courts extraits complémentaires ». Le contraire signifierait que toutes les écoles devraient acheter à chaque élève tous les manuels, revues ou journaux du répertoire d'*Access Copyright*, ce qui serait « manifestement impraticable ». Il est à souligner que les écoles possédaient des exemplaires disponibles en classe ou en bibliothèque.

Finalement, la Commission concluait, sans preuve et malgré le fait qu'elle reconnaissait la difficulté de mesurer l'effet de l'utilisation des photocopies sur l'œuvre, que la photocopie faisait concurrence aux œuvres originales. Encore une fois, la Cour rejette aux paragraphes 33 et 34 cette conclusion en raison du manque de preuve quant au lien entre la diminution des ventes de manuels scolaires et les photocopies. La Cour suprême du Canada a accueilli le pourvoi en mettant l'accent sur les droits des usagers et a renvoyé l'affaire devant la Commission pour qu'elle réexamine l'affaire à la lumière des motifs présentés. La Commission a décidé le 19 septembre 2012 que les photocopies faisant l'objet du litige étaient équitables. À la suite de cette affaire et des modifications apportées à la Loi, les institutions d'enseignement devraient-

elles revoir leurs pratiques et leurs ententes avec les sociétés de gestion?

### Un impact pour les universités et les collèges?

Le bonheur des uns fait le malheur des autres. Si l'interprétation par la Cour suprême de la notion d'utilisation équitable réjouit les établissements scolaires, les sociétés de gestion des droits d'auteur ont une toute autre opinion sur la question, leur modèle d'affaires ayant été sérieusement ébranlé par les récentes décisions de la Cour. Les écoles K-12 (écoles primaires et secondaires du Canada à l'exception du Québec et des territoires) impliquées dans le litige mentionné ci-dessus ont avisé *Access Copyright* via le conseiller légal du *Council of Ministers of Education (CMEC)* que la licence sur les droits d'auteur ne serait pas renouvelée en janvier 2013. Leur décision serait basée sur leur interprétation de la notion d'utilisation équitable en éducation (*Access Copyright* 2012).

Alors que les écoles primaires et secondaires étaient devant la Cour suprême, les établissements postsecondaires du Canada, à l'exception du Québec, subissaient les pressions d'*Access Copyright* pour le renouvellement de leur licence. Certaines ont résisté et désiré attendre le jugement, d'autres ont capitulé avant (Amani 2012, 222). De plus en plus, les contrats signés avec les sociétés de gestion sont remis en question. Les collèges et universités pourraient-ils prendre le risque de ne pas conclure d'entente avec de telles sociétés sans craindre d'enfreindre continuellement la Loi?

L'application de l'arrêt *Access Copyright* aux collèges et universités nous semble problématique par rapport à certains éléments du deuxième volet du test, les pratiques étant différentes de celles des écoles primaires ou secondaires.

Tout d'abord, il risque d'y avoir un problème quant à l'interprétation de l'ampleur de l'utilisation. La Cour suprême utilise tout le long de la décision et en particulier dans l'analyse de cet élément l'expression « court extrait ». Cependant, nulle part la Cour ne spécifie ce qu'est un court extrait. La copie d'un chapitre ou d'un article en entier distribuée à un groupe d'étudiants d'un cours universitaire pourrait-elle être considérée comme une utilisation équitable?

Ensuite, l'élément sur la présence d'une solu-

tion de rechange pourrait aussi être problématique. Dans l'affaire *Access Copyright*, on référerait à de courts extraits utilisés comme compléments aux manuels possédés par l'élève. Dans le cas des établissements postsecondaires, il est courant d'utiliser uniquement un recueil de textes photocopiés. En l'espèce, il ne s'agirait plus d'un complément. De plus, les accès libres pourraient être une solution alternative. Deux autres éléments du deuxième volet du test n'ont pas été repris par la Cour suprême. Nous croyons que la nature de l'œuvre pourrait difficilement être invoquée pour faire pencher la balance vers l'utilisation équitable puisque la majorité du contenu utilisé n'est pas d'intérêt public. La nature de l'utilisation pourrait aussi tendre à être inéquitable dans le cas de la distribution de plusieurs copies à une classe entière. Rappelons que ce n'était qu'une partie des copies faites par les professeurs qui faisait l'objet du litige.

Si s'appuyer uniquement sur la notion d'utilisation équitable dans le cadre des établissements postsecondaires est possiblement plus risqué que pour les écoles primaires ou secondaires, conclure une entente n'est pas sans risque non plus selon certains auteurs. En effet, la réelle étendue du répertoire d'*Access Copyright* n'est pas claire. Il est donc possible de faire des copies en toute bonne foi sans en avoir le droit en ignorant que le document est absent du répertoire et ainsi violer le droit d'auteur. Cette imprécision peut aussi engendrer des coûts supplémentaires en raison du dédoublement potentiel d'acquisition des droits d'auteurs. En effet, un établissement pourrait payer deux fois pour un même document. (Amina 2012, 234) De plus, *Access Copyright* a ajouté des éléments à sa définition de « copie », ce qui augmente les risques d'infractions au contrat et de poursuites ce qui, par conséquent, augmente encore une fois les coûts potentiels (Amina 2012, 228, 240).

Une solution alternative aux ententes avec les sociétés de gestion des droits d'auteur proposée par Amina (2012, 240-241) est la création d'un bureau-conseil en matière de droit d'auteur dans les établissements en parallèle avec l'achat d'une assurance en propriété intellectuelle et la création d'un fonds de défense universitaire pour l'excédent de la couverture, le tout payé avec l'argent qui aurait été versé à la société de gestion.

L'avenir seul nous dira si les établissements postsecondaires prendront le risque de s'appuyer sur l'exception qu'est la notion d'utilisation équitable et se libéreront des ententes coûteuses avec les sociétés de gestion des droits d'auteur.

- Législation: *Loi sur le droit d'auteur*, L.R.C. 1985, c. 42 ; *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*, L.C. 2012, c.20  
 Jurisprudence: *Access Copyright (Établissements d'enseignement) 2005-2009* (19 septembre 2012)  
*Alberta (Éducation) c. Canadian Copyright Licensing Agency (Access Copyright)*, [2012] 2 R.C.S. 345  
*CCH Canadienne Ltée c. Barreau du Haut-Canada*, [2004] 1 R.C.S. 339  
*Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique c. Bell Canada*, [2012] 2 R.C.S. 326  
 Doctrine: *Access Copyright. Access...an e-newsletter for Creator Affiliates*. (page consultée le 31 janvier 2013)  
 Amani, Bitá. 2012. *Access Copyright and the proposed model copyright licence agreement : A shakespearean tragedy. Intellectual Property Journal* 24, no 3 (novembre) : 221-246.

## Approches d'analyse et descripteurs dans l'indexation et la classification de la musique

*Les méthodes de recherche adaptées à la musique ont beaucoup évolué depuis quelques années. Nous n'avons qu'à penser au nombre toujours grandissant de sites dédiés à la musique en ligne. Il y a autant de moyens différents d'indexer et de classer les documents musicaux qu'il y a de plateformes. Mais sur quelles caractéristiques doit-on se baser pour effectuer ces processus? Quels aspects de la musique sont pris en compte pour déterminer les descripteurs utilisés? Comment les principales approches d'analyse en musique se reflètent-elles dans l'indexation?*

par Simon Côté-Lapointe

Les méthodes de recherche adaptées à la musique ont beaucoup évolué depuis quelques années. Nous n'avons qu'à penser au nombre toujours grandissant de sites dédiés à la musique en ligne. Il y a autant de moyens différents d'indexer et de classer les documents musicaux qu'il y a de plateformes. Mais sur quelles caractéristiques doit-on se baser pour effectuer ces processus? Quels aspects de la musique sont pris en compte pour déterminer les descripteurs utilisés? Comment les principales approches d'analyse en musique se reflètent-elles dans l'indexation?

Je me suis donc intéressé à ces questions en les considérant selon : 1) une approche axée sur l'analyse des éléments intrinsèques de la musique, qui correspond à l'approche musicologique classique; 2) une approche, plus récente, axée sur des éléments extrinsèques à la musique, correspondant à l'approche psychosociologique qui prend en compte la perception de l'auditeur ainsi que les contextes sociaux et culturels de la musique; 3) une approche combinant les aspects intrinsèques et extrinsèques de la musique. Je vous propose donc un tour d'horizon condensé de mes réflexions et de mes lectures sur le sujet<sup>1</sup>.

### Une analyse musicale basée sur les éléments intrinsèques

L'analyse musicale basée sur les éléments intrinsèques s'intéresse à la musique en tant que phénomène en soi, sans tenir compte de son contexte (intention, signification) de création, d'écoute ou de réception. Ceci inclut donc tant les aspects intrinsèques d'une pièce musicale — par exemple : la mélodie, le rythme, l'harmonie, le tempo, le timbre, bref les éléments acoustiques — que les autres éléments objectifs entourant l'œuvre décrite — par exemple : le compositeur, l'année de production, le texte d'une chanson — comme faisant partie de l'approche musicologique classique.

Dans le domaine de la recherche d'information musicale (*Music Information Retrieval* – MIR), cette approche d'analyse du contenu musical peut se faire à partir de plusieurs aspects musicaux. J'ai retenu, pour son exhaustivité, la division par sept facettes proposée par Downie (2003, p. 297-301) : 1) les hauteurs de son (*pitch facet*); 2) la temporalité (*temporal facet* — tempo, métrique, accents, etc.); 3) l'harmonie (*harmonic facet*);

4) le timbre (*timbral facet* — couleur timbrale, orchestration); 5) les indications d'interprétation (*editorial facet* — se retrouve plutôt dans les partitions); 6) les textes (*textual facet* — paroles d'une chanson, par exemple); 7) la bibliographie (*bibliographic facet* — titre, compositeur, arrangeur, éditeur du morceau, maison de disque, année, etc.).

Pour faire un lien avec la musicologie, les quatre premières facettes font référence à la phénoménologie de la musique, aux principes universels sous-jacents au vocabulaire de la musique et de l'acoustique. Quant aux trois dernières, bien qu'intrinsèques à l'œuvre, elles ne concernent pas le contenu sonore directement, mais plutôt le codage (partitions) ou le message textuel (paroles de chansons) ou encore différents types d'information en lien avec l'œuvre (titre, auteur, etc.) que l'on appellera *éléments paramusicaux* dans ce travail.

### Une analyse musicale basée sur les éléments extrinsèques

Contrairement à l'approche intrinsèque, l'approche analytique basée sur les caractéristiques extrinsèques de la musique intègre l'auditeur et son milieu comme étant des facteurs importants dans la compréhension et la description du phénomène musical. Ceci inclut les approches psychologiques et sociologiques en musicologie.

Ces facteurs externes touchent aux aspects subjectifs de la perception musicale et résultent d'une approche analytique multidisciplinaire. S'exprimant à travers plusieurs descripteurs musicaux, ceux-ci sont plus difficiles à encadrer, car ils contiennent une part importante de subjectivité. Les critères d'indexation qui découlent de cette approche proviennent plus d'un point de vue personnel ou culturel que d'un point de vue purement qualitatif ou quantitatif.

Je me suis donc inspiré de la typologie des facteurs extrinsèques proposée par Audrey Laplante (2008, p. 33) combinée aux idées du musicologue Fabbri (1982) pour proposer deux catégories de descripteurs. Une première correspondant au contexte social, culturel et personnel (les expériences passées) de l'auditeur et une seconde catégorie en lien avec tous les autres éléments extramusicaux associés à une musique particulière : images, vidéo-clips, mode, vêtements, comportements (gestes, rituels), idéologies

(message véhiculé), éléments commerciaux et légaux (méthodes de promotion, d'enregistrement, de marketing, etc.).

### Les éléments intrinsèques et extrinsèques

#### L'aspect affectif

L'aspect affectif, qui inclut tant les émotions que les humeurs ou les ambiances (*moods* en anglais), relève tant des critères internes qu'externes. Il est composé de deux pôles : 1) des facteurs internes, innés ou immanents qui correspondent aux sentiments de base identifiés dans plusieurs domaines de recherche et s'appliquant à toutes les cultures; 2) des facteurs externes, socioculturels ou liés à l'expérience personnelle vis-à-vis l'environnement, la culture et les expériences passées.

En sciences de l'information, il n'y a pas de consensus quant à la méthode pouvant témoigner du sens affectif d'une œuvre musicale. Certains analystes en informatique croient en la possibilité d'extraire l'émotion à partir des aspects intrinsèques (analyse sonore automatisée à l'aide d'algorithmes). D'autres encore retiennent l'approche extrinsèque (à l'opposé d'une vision analytique plus proche de celle de la musicologie classique) en mettant l'utilisateur au centre du processus d'indexation et de classification par l'utilisation de l'indexation collaborative, par exemple.

#### Les genres musicaux

Étant donné que le concept de genre est basé sur des conventions qui peuvent varier, le genre musical en tant que descripteur musical comporte tant des aspects intrinsèques que des aspects extrinsèques. Jim Samson (2013) présente clairement ces deux aspects lorsqu'il aborde les deux différentes fonctions permettant de déterminer les genres (ou styles) : la première consiste à l'analyse esthétique de l'œuvre, ses caractéristiques inhérentes, ce qui rejoint la conception musicologique classique et l'analyse intrinsèque; la deuxième concerne la nature de l'expérience esthétique, comprise comme facteur de communication (donc humain), ce qui rejoint la conception psychosociologique et l'analyse extrinsèque.

L'utilisation fréquente de mots clés liés aux genres musicaux fait de ceux-ci un sujet de prédilection dans le domaine de la MIR. Dans l'enquête réalisée par Jin Ha Lee et J. Stephen Downie (2004), 62,7% des répondants ont déclaré utiliser le descripteur de genre dans leurs recherches musicales. Cependant, la difficulté de l'indexation des genres provient de leur caractère extrinsèque. Lee et Downie (2004, p. 5) classent d'ailleurs le descripteur dans la catégorie des métadonnées contextuelles — à l'opposé de métadonnées de contenu (intrinsèque) —, plus précisément comme étant des métadonnées relationnelles, c'est-à-dire des données

« [...] traitant de la relation (artificiellement créée ou socialement construite) avec d'autres éléments liés à la musique » (*ibid.*, notre traduction). De plus, la définition même d'un genre peut varier d'un individu à l'autre, d'une plateforme de recherche à l'autre, ce qui apporte des problèmes d'ambiguïté lors de l'indexation (McKay et Fujinaga, 2006).

Pour aider à mieux définir les genres et à clarifier leurs relations, une taxonomie est d'un grand secours. Il existe autant de taxonomies de genres qu'il y a de ressources informationnelles musicales : catalogues de compagnies de disque (Universal, Sony Music, EMI, BMG), disquaires, palmarès musicaux (Billboard, Top 50), sites Web musicaux et de vente en ligne (Amazon, All Music), presse et livres spécialisés, radios Web spécialisées, etc. (Aucouturier et Pachet, 2003, p. 84). Il n'existe donc pas de consensus taxonomique des genres. Par contre, d'après mes lectures, on retrouve sensiblement les mêmes grandes classes principales dans la plupart des systèmes, soit classique, jazz, pop et rock (Xu, Maddage, Shao, Cao, and Tian, 2003; Li et Oghihara, 2005).

Dans le cadre d'une MIR, l'indexation du genre musical ou de sa classification par taxonomie sont réalisées soit manuellement, par des amateurs ou des experts, soit par l'analyse automatique de son contenu sonore (Li, Oghihara and Li, 2003; Sanden, Befus et Zhang, 2012; Aucouturier et Pachet, 2003).

L'indexation humaine soulève plusieurs problèmes : manque de consensus sur les définitions des genres, complexité dans l'élaboration de taxonomies et impossibilité de décrire à la pièce des millions d'albums et de morceaux (Aucouturier et Pachet, 2003), ce qui engendre des coûts de maintenance énormes, surtout pour les collections traitées par des experts et en évolution constante (Pampalk, Rauber et Merkl, 2002). Un autre problème est la présence des différences culturelles dans l'indexation : « For example, a song by the French singer Charles Aznavour would be considered variety in France but would be filed as world music in the United Kingdom » (Scaringella, Zoia et Mlynek, 2006). McKay et Fujinaga (2006) soulèvent également la problématique de l'indexation pratiquée le plus souvent par album ou par artiste et non par morceau. En effet, il peut y avoir plusieurs genres dans un même album.

Les coûts élevés de l'indexation et de la classification effectuées par des experts font en sorte que de plus en plus de chercheurs développent une indexation et une classification automatique ou semi-automatique des genres. Ceci en analysant diverses caractéristiques, soit 1) extrinsèques — en combinant des données issues d'utilisateurs (Lee et Downie, 2004) et donc en établissant une correspondance entre, d'une part, les habitudes de recherche et d'utilisation et d'autre part, les besoins musicaux

d'autres statistiques d'utilisateurs; soit 2) intrinsèques — en analysant le contenu sonore des pièces musicales à l'aide d'algorithmes.

### Les classes de descripteurs selon l'approche

Le tableau suivant résume les principales classes de descripteurs découlant des trois approches identifiées.

**Tableau 1 - Classes de descripteurs selon l'approche**

APPROCHES :	INTRINSÈQUE	EXTRINSÈQUE	INTRINSÈQUE ET EXTRINSÈQUE
CLASSES DE DESCRIPTEURS	<p><u>ÉLÉMENTS MUSICAUX :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Hauteurs de son : <ul style="list-style-type: none"> <li>Mélodies</li> <li>Harmonie</li> </ul> </li> <li>– Temporalité : <ul style="list-style-type: none"> <li>Tempo</li> <li>Métrique</li> <li>Accents</li> <li>Rythmes</li> </ul> </li> <li>– Texte : <ul style="list-style-type: none"> <li>Paroles d'une chanson</li> </ul> </li> <li>– Timbre : <ul style="list-style-type: none"> <li>Instrumentation</li> <li>Orchestration</li> <li>Couleur timbrale</li> </ul> </li> </ul> <p><u>ÉLÉMENTS PARAMUSICAUX :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Indications d'interprétation (partitions) : <ul style="list-style-type: none"> <li>Nuances</li> <li>Intentions</li> <li>Etc.</li> </ul> </li> <li>– Bibliographie : <ul style="list-style-type: none"> <li>Titre</li> <li>Compositeur</li> <li>Arrangeur</li> <li>Éditeur</li> <li>Maison de disque</li> <li>Année de production</li> <li>Etc.</li> </ul> </li> </ul>	<p><u>ASPECTS INDIVIDUELS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Contexte social : <ul style="list-style-type: none"> <li>Classe sociale</li> <li>Groupe d'amis</li> <li>Sexe</li> <li>Âge</li> </ul> </li> <li>– Contexte culturel : <ul style="list-style-type: none"> <li>Événements</li> <li>Ethnicité</li> <li>Pays</li> <li>Religion</li> </ul> </li> <li>– Contexte personnel : <ul style="list-style-type: none"> <li>Expériences passées</li> <li>Personnalité</li> <li>Valeurs</li> </ul> </li> </ul> <p><u>ASPECTS COLLECTIFS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Images : <ul style="list-style-type: none"> <li>Vidéo-clips</li> <li>Modes</li> <li>Vêtements</li> </ul> </li> <li>– Comportements : <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestes</li> <li>Rituels</li> <li>Attitude</li> </ul> </li> <li>– Idéologies : <ul style="list-style-type: none"> <li>Valeurs</li> <li>Messages</li> </ul> </li> <li>– Éléments commerciaux et légaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>Promotion</li> <li>Enregistrement</li> <li>Types d'événements</li> <li>Marketing</li> </ul> </li> </ul>	<p><u>ÉMOTION :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Valeur (triste / joyeux)</li> <li>Niveau énergétique (calme / énervé)</li> <li>5 émotions de base</li> <li>– Aspects extrinsèques : <ul style="list-style-type: none"> <li>Culture</li> <li>Contextes personnel et social</li> </ul> </li> </ul> <p><u>GENRE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Aspects intrinsèques : <ul style="list-style-type: none"> <li>Temporalité</li> <li>Hauteurs de son</li> <li>Timbre</li> <li>Éléments formels et techniques (par exemple, instrumentation)</li> </ul> </li> <li>– Aspects extrinsèques : <ul style="list-style-type: none"> <li>Sémiotique</li> <li>Comportements</li> <li>Culture et contextes (éléments sociaux et idéologiques)</li> <li>Éléments commerciaux et légaux</li> </ul> </li> </ul>

### Conclusion

Ce bref tour d'horizon fait ressortir le large éventail des descripteurs utilisés dans l'indexation et la classification de la musique. La part de subjectivité des éléments extrinsèques nous rappelle la difficulté de circonscrire théoriquement ces concepts; lorsqu'on compare, par exemple, l'utilisation du concept de genre dans plusieurs plateformes différentes — tels que le répertoire de vedettes-matière de l'Université Laval avec le site *Last.fm* utilisant une indexation élaborée par les utilisateurs.

Ceci apporte également son lot de nouvelles interrogations : Quelle est l'influence de la définition des descripteurs de genre et de leurs taxonomies dans la recherche? Quel apport la musicologie peut-elle apporter dans la précision de ces concepts? Beaucoup de liens restent encore à faire et autant de concepts à préciser entre les différentes disciplines abordées.

<sup>1</sup>Cet article est un condensé de la recherche : *Indexation et classification de la musique : approches d'analyse musicale, descripteurs et plateformes de recherche*. <<http://hdl.handle.net/1866/9121>>

### Bibliographie

- \*Aucouturier, J.J., & F. Pachet. 2003. Representing Musical Genre: A State of the Art. *Journal of New Music Research*, 32, no. 1, p. 83-93.
- \* Downie, J. Stephen. 2003. Music information retrieval (Chapter 7). In *Annual Review of Information Science and Technology 37*. Medford, NJ: Information Today, p. 295-340. <[http://music-ir.org/downie\\_mir\\_arist37.pdf](http://music-ir.org/downie_mir_arist37.pdf)>
- \*Fabbri, Franco. 1982. *A theory of musical genres : two applications*. *Popular Music Perspectives*. ed. D. Horn and P. Tagg; Göteborg and Exeter: International Association for the Study of Popular Music, p. 52-81.
- \*Laplante, Audrey. 2008. *Everyday Life Music Information-Seeking Behaviour of Young Adults : An Exploratory Study*. PhD thesis. School of Information Studies, Montréal, Québec : Faculty of Education, McGill University.
- \*Lee, J. H., & Downie, J. S. 2004. Survey of music information needs, uses, and seeking behaviours: Preliminary findings. In *Proceedings of the International Conference on Music Information Retrieval*, p. 441-446.
- \*Li, T., & M. Ogihara. 2005. Music Genre Classification with Taxonomy. Paper presented at the *Acoustics, Speech, and Signal Processing 2005*. Proceedings. (ICASSP'05). IEEE International Conference on.
- \*Li, T., M. Ogihara, & Q. Li. 2003. A Comparative Study on Content-Based Music Genre Classification. Paper presented at the *Proceedings of the 26th annual international ACM SIGIR conference on Research and development in information retrieval, 2003*.
- \*McKay, Cory, & Ichiro Fujinaga. 2006. *Musical genre classification: Is it worth pursuing and how can it be improved?* Music Technology, Schulich School of Music, McGill University, Montreal.
- \*Pachet, F., & D. Cazaly. 2000. A Taxonomy of Musical Genres. Paper presented at the *Proc. Content-Based Multimedia Information Access (RIAO), 2000*.
- \*Pampalk, E., A. Rauber, & D. Merkl. 2002. Content-Based Organization and Visualization of Music Archives. Paper presented at the *Proceedings of the tenth ACM international conference on Multimedia, 2002*.
- \*Samson, Jim. *Genre*. Grove Music Online, Oxford Music Online. Oxford University Press. <http://www.oxfordmusiconline.com:80/subscriber/article/grove/music/40599> (Consultée le 12 janvier 2013).
- \*Sanden, C., C.R. Befus, & J.Z. Zhang. 2012. A Perceptual Study on Music Segmentation and Genre Classification. *Journal of New Music Research*, vol. 41, no. 3, p. 277-293.
- \*Scaringella, N., G. Zoia, & D. Mlynek. 2006. Automatic Genre Classification of Music Content: A Survey. *Signal Processing Magazine, IEEE 23*, no. 2, p. 133-141.
- \*Xu, C., Maddage, N.C., Shao, X., Cao, F., & Tian, Q. 2003. Musical genre classification using support vector machines. In *Proceedings of the International Conference on Acoustics, Speech, and Signal Processing*, Hong Kong, China, pp. 429-432.

## E-180 : Quelqu'un(-e) quelque part connaît ce que vous voulez savoir

*C'est décidé! Pour moi, le débat est clos, je suis bel et bien un document. D'autres personnes en ont également décidé ainsi et se sont volontairement cataloguées dans une base de données. La plupart ont même précisé leur table des matières, composée de plusieurs chapitres disparates, auxquels sont attribués des mots-clés et un résumé. Mais là s'arrête l'analogie avec un catalogue de bibliothèque, car sur ce dernier, les documents ne peuvent pas changer de rôle et d'un coup devenir lecteur-trices. Ils ne peuvent pas enrichir leurs connaissances, changer d'opinion ou avoir de nouvelles idées ni proposer des chapitres supplémentaires sur le catalogue. Or, la base de données E-180 permet cela à ses documents / lecteur-trices.*

par Magali Bochet

### Je suis un document!

Note: La vision bibliothéconomique d'E-180 dans cette section n'engage que l'auteur

### E-180, c'est quoi?

Il s'agit d'une plateforme web qui propose le partage de connaissances entre membres d'une communauté, selon ces principes :

E-180 s'érige sur la ferme conviction que tous les individus ont le pouvoir de développer leur plein potentiel grâce au support de leur communauté. Nous croyons que l'éducation est une relation et non une institution; qu'une heure de notre temps peut suffire à changer la vie de quelqu'un. Notre mission : promouvoir ces valeurs et faciliter la prise de contact pour l'apprentissage par les pairs. (<http://www.e-180.com/#/about/mission>)

Le fonctionnement est simple : « E-180 est un site de jumelage qui vous connecte à d'autres membres aux intérêts similaires aux vôtres afin de vous permettre d'apprendre de vos pairs, le temps d'un café. » Comment ça marche? On s'inscrit sur le site, on y expose les connaissances qu'on peut offrir et on questionne sur les connaissances qu'on souhaite acquérir. Ensuite, par affinité d'intérêt, on propose une rencontre à un-e autre membre, soit pour lui apprendre quelque chose, soit pour apprendre quelque chose. Ceci dit, comme justement prétendu sur le site d'E-180, « qu'on offre ou qu'on demande des connaissances, on apprend tout le temps ! » J'ai pu vérifier cette affirmation avec Mélanie qui souhaitait apprendre à faire du camping d'hiver. Ça tombait bien, puisque je pratique cette activité chaque hiver depuis 6 ans. Par le biais de la plateforme, on s'est donné rendez-vous dans un café, un jour à l'heure du lunch, puis on a bavardé de loisirs hivernaux en sirotant un breuvage chaud. Comme Mélanie est l'animatrice de communauté d'E-180, elle m'a montré quelques trucs sur la plateforme, dont l'utilisation demeure tout de même très intuitive. Ce partage d'expérience, agréable imprévu de la rencontre, a été la cerise sur le gâteau. Bref, j'ai passé un tellement bon moment d'échange que j'en ai oublié de commander à dîner! Depuis ce jour, nous avons continué à échanger, et nous prévoyons discuter de cyclotourisme lors d'une prochaine rencontre qui aura peut-être lieu... dans un quinzy, afin de mettre en pratique le camping d'hiver.

### Références (consultées le 11 mars 2013)

E-180. <http://www.e-180.com>.

Espaces temps. *Les espaces de collaboration et d'échanges de connaissances en bibliothèque.*

<http://fr.slideshare.net/espacestems/atelier-les-espaces-de-collaboration-et-dchanges-de-connaissances-en-bibliothque>.

BookCamp Montréal. <http://bcmtl.org/>

Le Mur Mitoyen. *Anticonférences à Montréal.*

<http://murmitoyen.com/anticonferences>.

UPopSI. 2013. *Anticonférence, ou l'art du patchwork.*

<http://upopsi.org/2013/02/15/anticonference-ou-lart-du-patchwork/>

Audette-Chapdelaine, Vincent. 2011. Lorsque les livres sont vivants. *Argus* 39, no 3: 7-8. <http://revueargus.org/>

CBPQ. *Le franc succès remporté par la bibliothèque vivante d'Ottawa en 2012 déclenche un mouvement à l'échelle nationale pour 2013.* <https://cbpq.qc.ca/actualite/le-franc-succes-remporte-par-la-bibliotheque-vivante-dottawa-en-2012-declenche-un>

Human library. <http://humanlibrary.org/>

Martel, Marie D. 2011. *Comment être un bestseller?* <http://bibliomancienne.wordpress.com/2011/06/12/comment-etre-un-bestseller/>

Martel, Marie D. 2011. *J'ai lu un livre vivant.*

[bibliomancienne.wordpress.com/2011/08/06/jai-lu-un-livre-vivant/](http://bibliomancienne.wordpress.com/2011/08/06/jai-lu-un-livre-vivant/)

UPopSI. 2013. *Bibliothèque vivante, ou la lutte contre les préjugés sociaux.* <http://upopsi.org/2013/03/04/bibliotheque-vivante-ou-la-lutte-contre-les-prejuges-sociaux/>

Flickr. *Little free library.*

<http://www.flickr.com/photos/tags/littlefreelibrary/>

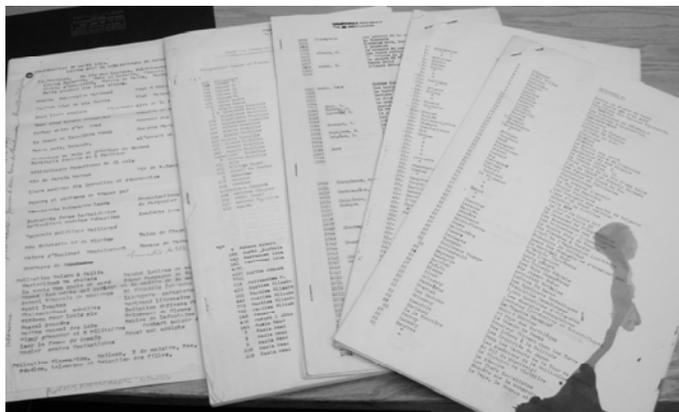
Little free library. <http://www.littlefreelibrary.org/>

Ville de Mont-Laurier. 2011. *L'arbre à livres.* <http://www.villemontlaurier.qc.ca/278-nouvelles/l-abre-a-livres-une-nouveaute-a-la-place-bilodeau-pellerin.html>

## La collection d'une bibliothèque paroissiale : le cas de Mont-Laurier

Dans nos cours, nous entendons parfois parler des bibliothèques paroissiales comme le début des bibliothèques publiques au Québec. L'affiliation au clergé est assez évidente, mais il ne faut pas croire que ces bibliothèques étaient seulement tournées vers le fait religieux. Nous avons la chance, à la Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides, de posséder le fonds d'archives de la bibliothèque paroissiale. Ce fonds nous offre des informations qui nous permettent de mieux cerner le quotidien d'une bibliothèque paroissiale, allant du contenu de sa collection à l'acquisition, ou encore de son budget de fonctionnement jusqu'à sa municipalisation. Il est possible d'y trouver des listes qu'on pourrait assimiler à la notion d'un catalogue dont je vous présente, collègues bibliothécaires, quelques particularités intéressantes<sup>1</sup>.

Par David St-Germain



### Un peu d'histoire

La région de Mont-Laurier a été colonisée en 1885. La salle Génier, une salle communautaire nommée en l'honneur du curé en fonction, construite en 1908, abrite une petite bibliothèque. Il s'agit de la « bibliothèque du cercle ». La bibliothèque paroissiale de Mont-Laurier aurait été mise sur pied en 1931 grâce aux fonds levés par la présentation de deux pièces de théâtre. Elle était installée dans un local dans le soubassement de la sacristie de la Cathédrale du diocèse de Mont-Laurier, Notre-Dame-de-Fourvière, et il en coûtait 1\$ pour y être abonné. En 1955, elle déménageait à la salle paroissiale<sup>2</sup>.

### La collection de 1914

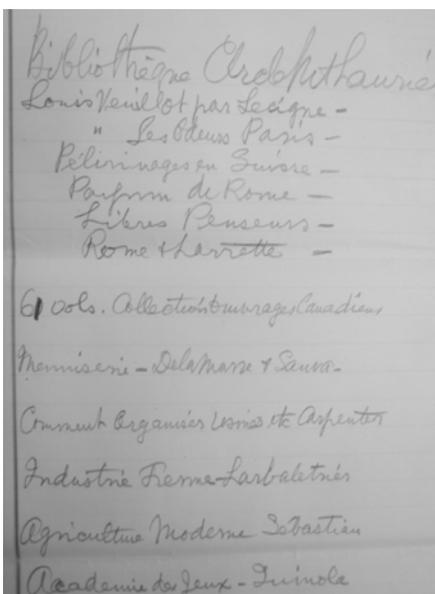
La première liste (catalogue) date du 27 avril 1914 et s'intitule « Livres de la bibliothèque du cercle de Mont-Laurier ». Selon une annotation écrite à la main dans la marge, il y avait environ 80 volumes dans la « collection pour tous ». Cette annotation laisse donc présager que la collection était disponible au public. L'inventaire est écrit à la main, sans ordre précis. La valeur des documents est indiquée et oscille entre 0,50\$ et 2,50 \$. À cause de cette taille réduite, il n'y a probablement pas un système de classement très élaboré; une petite collection pour une petite population. Selon le recensement de 1911, on compte 390 habitants dans les environs<sup>3</sup>. On peut s'attendre à une population un peu plus nombreuse en 1914. Le ratio livre/personne est d'environ 0.20 livre par personne à cette époque. Mais qu'y a-t-il dans cette collection? On y retrouve des livres axés sur

le divertissement. Il s'agit de romans comme « Coureur des Bois » de Gabriel Ferry, des ouvrages de Jules Verne ou encore de la Comtesse de Ségur. On y retrouve aussi des ouvrages de musique écrits par « Augé Claude » (qui est probablement Claude Augé). On y retrouve aussi des ouvrages dédiés à l'apprentissage, tels des dictionnaires, des livres d'histoire ou de sujets pratiques comme l'agriculture et la menuiserie. Enfin, on y retrouve peu d'ouvrages religieux. Il s'agit surtout de biographies d'individus tels que Frédéric Ozanam, le fondateur de la Société Saint-Vincent-de-Paul. On y retrouve aussi une brève mention de périodiques. La présence de certains périodiques comme la *Revue canadienne*, *Chronique de la Presse*, *Revue française* ou le *Bulletin du parler français* enrichissent la collection

modeste de la bibliothèque.

### La collection vers 1950

Quant au deuxième catalogue, il nous offre un clin d'œil de la collection de la bibliothèque paroissiale vers les années 1940/1950. Bien qu'il ne soit pas daté, la présence d'un livre « Hitler m'a dit » écrit par Hermann Rauschning, paru en français en 1939, nous permet de situer la collection dans



le temps. Bien sûr, une vérification exhaustive des dates de parution n'a pas été effectuée. Ceci n'est pas un travail académique après tout! Ce catalogue est composé de plusieurs listes organisées selon différentes modalités, répondant ainsi à la fonction d'un instrument de recherche. Il y a deux choses à retenir sur cette organisation : oubliez les RCAA et Dewey! Nous avons affaire à un classement maison et à des clés d'accès peu normalisées.

Cette collection est plus massive et mieux organisée que la précédente. Contenant 1689 volumes, elle est divisée en catégories selon le sujet des documents. Principalement, on y retrouve une liste divisant les ouvrages en trois catégories (A,B et C) dans laquelle les ouvrages sont classés par ordre alphabétique du nom de l'auteur. Chaque ouvrage a une cote utilisée pour son classement, probablement attribuée au fur et à mesure selon l'ordre d'acquisition.

La catégorie A, désignée sous le thème de « romans et fiction », est composée de 805 ouvrages. On y remarque la présence marquée de la littérature française. Cette liste nous permet de connaître, en partie, les romans que lisait la population des campagnes. Il peut être intéressant de se pencher sur le ratio entre la littérature canadienne et la littérature française dans cette collection. La catégorie B, qui s'intitule « Histoire, Littérature, Science », comporte 430 ouvrages, lesquels concernent surtout le Québec, le Canada et la France. À ma grande surprise, la région étant très largement francophone, j'ai aperçu deux ouvrages en anglais. La catégorie C regroupe les ouvrages religieux. Composée de 449 ouvrages, cette catégorie contient des biographies, des ouvrages de morale et d'autres portant sur des mouvements catholiques. Malgré la nomination religieuse, on n'y retrouve que des ouvrages traitant du catholicisme et de ses rites. On y retrouve aussi des ouvrages de morale, assez prétentieux, destinés à la jeunesse, tels que « Lui et toi...jeune fille » par S.J. Honoré. Malgré tout, il est intéressant de remarquer que 73,12% de la collection n'est pas composée d'ouvrages religieux.

On y retrouve trois listes présentant le contenu des rayons et préconisant l'organisation physique des documents. Chaque « rayon » correspond à une catégorie, toutes organisées en ordre croissant, utilisant une cote décimale pure. Cependant, selon ce système, un chiffre peut être utilisé jusqu'à trois fois. En effet, on y retrouve trois fois l'emploi du chiffre « 1 » réparti à travers nos trois catégories pour trois ouvrages distincts. Bien que la cote des documents ne soit pas unique, la confusion apportée par ce système devait être bien minime. En effet, il demeure assez facile de distinguer la catégorie des ouvrages.

Comme le dit son nom, la bibliothèque est affiliée à la paroisse. Ainsi, la politique d'acquisition est assez simple : acquérir des livres qui étaient jugés « moraux » par l'Église catholique. Par exemple, Victor Hugo n'a pas un seul livre dans cette collection, puisqu'il se retrouve à l'index. Comme le démontrent les deux images, la présence du clergé n'est jamais bien loin. À preuve, selon un témoin de l'époque, il y avait parfois des prises de bec entre les bénévoles responsables et le curé assigné à la bibliothèque à propos des livres abordés lors d'activités comme les cercles de lectures.

En 1965, la bibliothèque est municipalisée et intégrée dans le fonctionnement de la Ville de Mont-

Laurier par le règlement 366. Par contre, ce nouveau chapitre dans la vie d'une bibliothèque est pour un autre article.

### Et une autre petite merveille...

Outre les inventaires des collections, le fonds contient aussi un document qui peut bien nous faire sourire à l'EBSI. Le document s'intitule : « *Rôle social de la Bibliothèque publique dans la Ville de Mont-Laurier à la lumière des données psychologiques et sociales* ». Écrit en 1962 par Sœur Marie-Aurèle, s.s.a, au nom de l'École de la bibliothéconomie, il nous rappelle bien le rôle de notre école dans le développement des bibliothèques publiques de la province. Cette étude soutient un principe que nous connaissons bien : le rôle primordial de la bibliothèque pour accroître la valeur sociale de l'individu (et l'aider) dans son perfectionnement individuel hors de l'école. Cependant, une arrière-pensée idéologique n'est pas très loin. On peut y lire, concernant la nécessité de l'apprentissage continu pour les ouvriers : « Or, devenus ouvriers laissés à leur seule formation scolaire écourtée, ne seraient-ils pas fatalement voués aux duperies des idéologies socialistes ou communistes<sup>4</sup>? » Le monde à l'envers, n'est-ce-pas?

<sup>1</sup>Fonds P25 « Bibliothèque paroissiale de Mont-Laurier ». Société d'histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides. Contenu du dossier « C18 »

<sup>2</sup>Coursol, Luc. 1985. *Histoire de Mont-Laurier : 1885-1940*. L'Arthographe, p.291

<sup>3</sup>Selon le recensement canadien de 1911, disponible sur Ancestry.ca. L'abonnement est requis pour visionner le document.

<sup>4</sup>Sœur Marie-Aurèle, s.s.a. 1962. *Rôle social de la bibliothèque publique dans la ville de Mont-Laurier à la lumière des données psychologiques et sociales*. École de bibliothéconomie, Université de Montréal, p.4

## Un printemps à l'EBSI<sup>1</sup>

*Certain(e)s d'entre vous diront qu'il est trop tôt pour les bilans, pour les rétrospectives, les documentaires, les chansons, les poèmes, les vêtements, les films, les bubble-heads à l'effigie de Gabriel Nadeau-Dubois ou le premier one-man show de Jean Charest. Moi, je suis plutôt d'avis que nous devons en parler tout le temps, le plus possible, pour rester vivant(e)s. Vivant(e)s non pas au sens du sang qui coule dans nos veines et du cœur qui palpite dans nos cages thoraciques individuelles, mais vivant(e)s au sens de mouvement, de groupe, de société. De mémoire collective.*

J'ai donc vécu un printemps à l'EBSI. Un printemps qui a commencé en plein hiver, le 23 février 2012, dans un local sans fenêtre du pavillon Jean-Brillant. Une assemblée générale un peu ébouriffée, un code Morin pas mal rouillé et des membres de l'AEEEBI nerveux et nerveuses. Mon idée n'est pas claire, je ne connais pas tous les enjeux, mon esprit est ouvert, mais une ouverture un brin farouche. Je ne suis pas informée. Je ne connais pas grand monde, je suis gênée. Nous sommes plusieurs à penser que la grève sera adoptée, mais pas pour tout de suite. Faisons nos examens avant, débarrassons-nous de l'opérationnalisation des concepts au plus vite! Nous en décidons collectivement autrement. Soyons solidaires, manifestons, maintenant. Là, tout de suite. Au bureau de Mme Beauchamp, sous une fine neige. Sortons dans la rue, camarades! Soyons des futur(e)s bibliothécaires en calvaire<sup>2</sup>! Mettons sur pied un comité de mobilisation, établissons un calendrier de piquetage, créons des pancartes! Maintenant!

Je suis allée dans la rue. Le 8 mars, pour la marche mondiale des femmes. Puis pour le 22 mars, en petite robe d'été accompagnée de centaines de milliers d'autres militant(e)s dont j'ignore encore les noms et les aspirations. Et encore une manif dont j'oublie la date ou la thématique. Et une autre, encore, tous les jours! Je crée des amitiés. Je découvre des idées. Beaucoup. Je rencontre Steve et Stevette. D'autres assemblées générales s'enchaînent. Nous prenons confiance. Nous échangeons Morin contre Léspérance. Je prends la parole, je m'exprime, je m'exclame! Puis vinrent les manifestations nocturnes, pleines de colère et de rage. Des espèces de courses urbaines contre la montre où nous devons arriver au prochain coin de rue avant l'anti-émeute, avant la cavalerie, avant les policiers à vélo, avant tout le monde, vite! Nous nous faisons disperser, mais nous nous retrouvons toujours. Nous marchons, encore, toujours plus. Je vis comme je n'ai jamais vécu.

4 mai 2012. Victoriaville. La peur au ventre, les larmes, la douleur. Une main dans la mienne qui me guide, qui m'encourage, qui me fait avancer. Qui me sent réticente. « Il faut voir! ». Un nuage constant de gaz. Un enfant près de moi qui a du poivre dans les yeux, un homme âgé aussi. Et la haine. Dans les deux camps. Et les blessés. Dans les deux camps. Et l'incrédulité. Au son d'une fanfare. Perdre la main qui me rattachait au calme au beau milieu d'un nuage de gaz. Crier, paniquer. La retrouver à genoux, en larmes, du Maalox plein le visage. Me mettre à genoux à mon tour, recevoir le Maalox bienfaiteur et pleurer. Vouloir quitter à tout prix. Les yeux qui piquent dans la voiture à cause des résidus de gaz sur nos vêtements. La paranoïa du retour, les autobus qui se font arrêter sur la route, la peur d'être suivie. Mon manteau, mon

sac et mes vêtements sont tachés de Maalox. Mes cheveux aussi. Mes yeux chauffent jusqu'au lendemain.

À l'EBSI, les examens et les TP à remettre sont oubliés depuis longtemps.

Une loi spéciale. La haine, toujours plus présente. Une bombe assourdissante dans une oreille, un bouclier dans le dos, une matraque qui s'agite et qui menace et qui crie et qui insulte, du poivre dans les yeux, encore. Un camarade qui rebrousse chemin pour venir en aide. Un choc. La peur, malgré un panda qui nous protège. Un point de non-retour, une brèche dans la confiance qui devient une fissure, un fossé, un canyon.

Un printemps qui se transforme en été, chaud, très chaud. Des casseroles qui ne font plus cuire grand-chose, mais qui résonnent très fort. Une bouée de sauvetage pour ceux et celles qui ne peuvent plus supporter le bruit des matraques sur les boucliers et les corps. Une cuiller de bois qui ne résistera pas longtemps à mes assauts. St-Denis/Jarry rempli à craquer, nous sommes dans la rue, tous et toutes! Ensemble! Mes voisins et voisines sont avec moi et me sourient. Je me sens soulevée.

Un printemps devenu l'été qui se transforme en automne. Une rentrée sous escorte, une session sans fin qui s'amorce (ou se termine, on ne sait plus trop). L'opérationnalisation des quoi, déjà?!

Des élections. Certain(e)s appellent les résultats une petite victoire. Tout ça pour ça? Où est passé notre discours? Nous sommes épuisé(e)s.

J'ai vécu ce printemps à l'EBSI d'un seul souffle, d'un seul battement de cœur. Le poing levé et les souliers usés. Avec des êtres uniques, d'une grande richesse. Je me suis trouvée. Je ne me souviens plus de ce qu'est l'opérationnalisation des concepts (pardonnez-moi, M. Larivière!), mais je connais maintenant la démocratie directe, le féminisme, le syndicalisme de combat, la force du nombre, la désinformation, l'anarchie, les universités populaires, les anti-conférences, et j'en passe. Je sais maintenant que seule la lutte paie. J'ai appris que je désire plus que tout être une bibliothécaire impliquée dans son milieu, dans sa communauté et à l'écoute de ses usagers et usagères.

C'était donc ma rétrospective de mon printemps à l'EBSI. Nous en avons tous et toutes vécu un différent, j'ai choisi de partager le mien, romantico-révolutionnaire-militant. Je montrerai peut-être un jour à mes enfants des photos, des objets, des vidéos, des vêtements pleins de Maalox en disant « Regardez ce que votre maman a vécu! ». Et j'aurai certainement la larme à l'œil et l'oreille bourdonnante.

Alors à ceux et celles qui trouvent qu'il est trop tôt pour les bilans ou les rétrospectives, je leur dis que je les remercie de m'avoir fait vivre toutes ces émotions. Positives ou négatives.

Solidairement.

Crions, plus fort, pour que personne ne nous ignore.

<sup>1</sup>Ce texte est publié anonymement non pas parce que j'ai honte ou que je sois gênée de mes actes passés ou présents (voire même futurs), mais parce que je crois fortement que le mouvement étudiant ne doit pas être personnalisé. Je ne veux pas devenir un "nom" plus important que les autres. Mon histoire pourrait être celle de votre voisin(e), de votre ami(e), de votre père ou de votre mère, ou même la vôtre. D'autres militant(e)s ont vécu un printemps semblable au mien, des traumatismes semblables aux miens et parfois même bien pires. Nous avons été, et nous sommes toujours, un groupe militant pour une cause, et non pas des individus se battant pour leur propre bien-être.

<sup>2</sup>Une des premières et des plus célèbres pancartes créées par les membres de l'AEEEEBSI.

## Conférences midi

*La saison des conférences midi 2012-2013 a commencé en force avec pas moins de dix conférences à la session d'automne. Elle s'est poursuivie à un rythme tout aussi enlevé à la session d'hiver... Nous vous proposons les comptes rendus de deux conférences midi (au cas où vous les auriez manquées) : la première a donné l'occasion aux étudiants, aux professeurs et aux professionnels de l'EBSI présents d'explorer la réalité d'une bibliothécaire dans un centre de documentation spécialisé et, la deuxième, celle d'un organisme de coopération internationale qui a fait du livre et de la culture ses chevaux de bataille.*

par François Forest

## De la bibliothéconomie aux barrages

À quoi peut bien ressembler le travail d'un bibliothécaire dans une grande société d'État comme Hydro-Québec? C'est la question à laquelle a répondu Patricia Miles lors de la conférence midi du 13 novembre dernier. Au service d'Hydro-Québec depuis 1999, madame Miles gère un petit centre de documentation d'environ 12 000 documents spécialisé dans la sécurité des barrages. Son mandat consiste à informer les spécialistes de ce domaine. En plus des tâches bibliothéconomiques plus traditionnelles (développement des collections, traitement documentaire, recherche d'information, etc.), elle doit donc faire de la veille scientifique afin d'aider sa clientèle à maintenir à jour ses connaissances. On s'en doute, son travail nécessite une bonne collaboration avec les ingénieurs pour arriver à bien saisir leurs demandes et besoins. Il lui arrive également d'avoir à se déplacer dans les autres centres de documentation d'Hydro-Québec, situés en région, pour offrir de la formation aux commis. Une des grandes satisfactions du métier, selon elle : réussir à mettre le doigt sur une information que l'on sait déterminante pour la poursuite d'un projet.

Ce type d'emploi vous intéresse? Voici alors quelques conseils pour réussir dans ce milieu. D'abord, de l'avis de madame Miles, il est important de développer son sens politique pour se rapprocher de la hiérarchie. (Tiens, tiens, on croirait être dans un cours de madame Maurel...) Il faut aussi être polyvalent et autonome; en plus de ses tâches officielles, on lui demande souvent de faire de la mise en page et de la correction

de bibliographies. Avoir à cœur de développer son sens du service à la clientèle n'est pas à négliger non plus. Finalement, il est impératif de connaître les enjeux du milieu et le vocabulaire qu'on y utilise, connaissances qui s'acquièrent avec le temps. Pour ceux qui se demandent s'il est nécessaire d'avoir une formation spécialisée pour occuper un tel poste, la réponse est non! Au moment d'entrer en fonction, la récente diplômée de l'EBSI qu'était madame Miles (elle avait également un bac en histoire de l'art) ne connaissait rien au monde des barrages. Un dernier point; si vous travaillez comme stagiaire au centre de documentation de madame Miles, ne vous surprenez pas de ne pas reconnaître le schéma de classification employé : il s'agit d'une classification maison développée pour classer les rivières du Québec...

## Bibliothèques Sans Frontières

Sans doute avez-vous déjà entendu parler de Bibliothèques Sans Frontières (BSF). Son directeur, Jérémy Lachal, était de passage à l'EBSI afin de nous présenter son organisme et quelques-unes de ses actions. Pour BSF, la bibliothèque est un levier de développement économique et humain essentiel. Fort de cette idée, l'organisme non gouvernemental intervient dans une vingtaine de pays auprès de populations aux prises avec de graves problèmes de pauvreté, d'analphabétisme ou en situation d'urgence (après une catastrophe naturelle, par exemple). Concrètement, il appuie les acteurs locaux (associations, universités, ministères, etc.) pour la mise sur pied de bibliothèques conventionnelles ou « sans murs ». Par ses actions, il tente de démontrer aux autorités locales, mais aussi aux

gouvernements des pays du Nord, en quoi la bibliothèque peut créer de la richesse, un combat qui est loin d'être gagné...

À la suite du séisme de 2010 en Haïti, BSF a conçu des « boîtes à histoires » pour les jeunes des camps de déplacés; chacune contient des livres en français et en créole, un guide et du matériel d'animation. Ces « bibliothèques en boîte » se veulent des espaces de rencontre servant entre autres à faire parler les enfants de leurs angoisses, de leurs peurs. Pour sa part, Bibliotatap — une bibliothèque mobile —, en plus de prêter des livres, propose des animations tant pour les enfants que pour les adultes. Les « bibliothèques portatives » permettent aux populations qui vivent dans des camps de réfugiés de tuer l'ennui, mais aussi, comme nous l'a rappelé M. Lachal, d'avoir accès à une information de qualité, qui fait toujours défaut en situation de crise. Ce sera notamment le rôle des médiathèques portatives que BSF souhaite déployer d'ici quelques mois dans la région des Grands Lacs, au Burundi et au Rwanda; celles-ci seront équipées entre autres d'un cybercafé et d'un cinéma ambulant.

BSF planche également sur un nouveau projet : « Les entrepreneurs culturels ». Sorte de Star Académie du développement culturel, ce dernier offrira à dix stagiaires la chance de parfaire pendant neuf mois leurs connaissances en gestion de projets culturels. Au terme de l'aventure, les trois participants s'étant le plus démarqués pourront voir leur projet financé. Le but avoué de cette initiative : faire émerger une génération d'entrepreneurs culturels dans les pays du Sud capables de démontrer aux gouvernements que la culture, ça peut aussi rapporter...

ront voir leur projet financé. Le but avoué de cette initiative : faire émerger une génération d'entrepreneurs culturels dans les pays du Sud capables de démontrer aux gouvernements que la culture, ça peut aussi rapporter...



Le vaillant capitaine au bras robotique et son équipe des « superhéros de l'information »!

## L'EBSI joue au ballon chasseur!

par Edith Routhier

Le 3 novembre dernier, les superhéros de l'information de l'EBSI se sont démarqués au Tournoi interfacultés de ballon chasseur organisé par le CEPsum! Selon le capitaine des superhéros, notre fière équipe a, en effet, réussi à « changer à tout jamais le ballon chasseur, pour des raisons trop longues à élaborer... ». L'automne prochain, surveillez le mur électronique de l'AEBSI parce que l'expérience a de forte chance de se renouveler (et ce, malgré la redécouverte de plusieurs muscles chez les participants).

## Le centre de documentation comme source d'inspiration

### Compte-rendu d'une visite au Cirque du Soleil

*Le 12 octobre dernier, nous étions une trentaine de l'EBSI, pour la plupart nouvellement étudiantes ou étudiants à la maîtrise en sciences de l'information, à braver les premiers froids automnaux pour nous rendre, dans le cadre d'une visite organisée par le GESLA, au centre de documentation des quartiers généraux du Cirque du Soleil, situés au 8400, 2<sup>e</sup> Avenue à Montréal.*

par Roxanne Poissant

Avant toute chose, je ne peux passer sous silence l'originalité des lieux, tant en ce qui a trait au potager ou au petit verger de la cour extérieure qu'aux œuvres d'art exposées sur les murs intérieurs. « L'environnement influence le travail des employés », nous disait justement Mme Maurel dans son cours d'introduction à la gestion; M. Laliberté semble avoir bien intégré ce principe.

Dès notre arrivée, Stéphane Zummo, le technicien en documentation, nous accueille chaleureusement. Il nous accompagne au centre de documentation d'où il nous entretiendra durant un peu plus d'une heure avant de nous proposer une visite des espaces de création et de production.

D'abord, il faut savoir que toutes les étapes de création en lien avec le Cirque du Soleil se déroulent au sein de ses quartiers généraux. L'une des principales fonctions du centre de documentation est donc de répondre aux besoins d'information du service de recherche et développement. Les techniciens en documentation, en collaboration avec les chercheurs des différents départements, y développent les collections de manière assez intuitive mais toujours dans la perspective de nourrir le travail des créateurs. Notamment, les concepteurs de spectacles exploitent les ressources documentaires pour le choix des disciplines artistiques; le personnel affecté aux ressources matérielles pour la conception des costumes et la sélection des accessoires, et le service marketing pour l'élaboration des campagnes de promotion.

À l'écoute des suggestions des créateurs, les techniciens achètent surtout des livres illustrés qui

traitent d'art, d'architecture, de faune ou de flore. Malgré la présence de plus en plus grande de la technologie au centre de documentation, le document papier garde une place centrale qui s'explique par l'importance accordée aux livres d'images.

On trouve dans ce centre de documentation coloré et inspirant quelques fauteuils, des tables de lecture et des postes d'écoute tant audio que vidéo. Il contient quelque 10 000 livres, 6000 DC de musique, 1000 DVD et 321 abonnements de revues ou de magazines. Chaque année, 30 % des livres sont élagués et mis en vente à l'encan silencieux au profit de One Drop.

Cinq techniciens en documentation sont employés au centre d'information pour répondre non seulement aux besoins des employés à l'interne, mais aussi à ceux des employés en déplacement. Malheureusement pour nous, aucun bibliothécaire n'y travaille, donc aucun stage bibliothéconomique en perspective. Par contre, le centre de documentation du Cirque compte une archiviste qui semble bien occupée. La conservation est en effet une autre des fonctions du centre de documentation. Avis aux intéressés.

En quittant, je jette un dernier coup d'œil aux lieux, et cette phrase inscrite sur un des murs du centre de documentation retient mon attention :

«Au cirque, nous sollicitons la participation des circassiens pour qu'ils restent à l'affût des nouvelles tendances partout sur la planète et qu'ils partagent leurs trouvailles et leurs coups de cœur.»

**Félicitations à tous les finissants 2013 et  
bienvenue à tous nos nouveaux collègues!**

# ABQLA

L'Association des bibliothécaires du Québec  
Quebec Library Association

## Mots de présentation de votre nouveau comité exécutif

*Un nouveau comité exécutif (CE) a été élu à l'Assemblée générale (A.G.) du mois de février dernier! Nous avons choisi d'utiliser l'espace offert par le journal La Référence pour vous communiquer quelques informations sur les nouveaux membres du CE et sur les projets qui sont en cours de réalisation dans votre association.*

Un petit rappel tiré de notre charte à propos des buts poursuivis par l'AEEEEBSI :

Regrouper les étudiants et étudiantes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (ici appelée EBSI) de l'Université de Montréal et maintenir entre eux un lien de collaboration et d'information.

Répondre aux besoins collectifs et individuels de ses membres.

Informers ses membres de tout ce qui peut les toucher directement ou indirectement.

Étudier, promouvoir, protéger et développer les intérêts matériels, culturels, académiques et sociaux de ses membres et faire à cet effet les représentations jugées nécessaires.

Acquérir par achat, location ou emprunt, posséder et exploiter les biens, meubles et immeubles nécessaires aux fins mentionnées ci-dessus, et fournir à ses membres les services de tout genre en réaction avec les buts de l'Association.

Le CE est donc redevable en tout et pour tout à l'A.G. et nous sommes tous élus à une A.G. en début de session d'hiver.

Plus spécifiquement, le CE a pour tâche de :

S'assurer du respect des orientations décidées en A.G.;

Gérer les affaires de l'Association selon le mandat reçu par l'A.G.;

Coordonner les activités des différents comités; aider les comités à exécuter leurs tâches dans la mesure du possible;

Convoquer les A.G., si nécessaire;

Organiser les A.G. en proposant un ordre du jour; représenter l'A.G. sur son mandat;

Assurer un suivi dans l'organisation étudiante; informer la population étudiante de ses activités.

Le CE comprend huit membres dont les fonctions sont décrites ci-dessous.

### PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Le président doit s'assurer de la bonne marche de celle-ci, de la coordination des diverses composantes et du maintien des communications à tous les niveaux. Il veillera aux relations extérieures de l'Association, à sa visibilité et à son image.

**Présidente pour 2013-2014 : Eve Paquette-Bigras**

Diplômée de l'UQAM en informatique et génie logiciel ainsi que de l'Université de Montréal en histoire de l'art, je suis maintenant étudiante au doctorat en sciences de l'information à l'EBSI. Mes principaux intérêts de recherche sont la documentation multimédiatique de la danse, la fouille de textes, la visualisation de l'information et les humanités numériques. Je participe aux activités de l'association étudiante parce que je préfère de loin l'action aux lamentations. On peut faire toute une différence en s'impliquant dans sa communauté! Que vous vous intéressiez à la recherche ou que vous cherchiez des occasions d'implication, je suis là pour en discuter. »

**Intérêts :** La danse, les arts visuels, la recherche, les voyages, les êtres humains

### VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION

Le vice-président assiste et conseille le président dans ses fonctions et prendra sa relève advenant une incapacité de ce dernier.

**Vice-présidente pour 2013-2014 : Catherine Dugas**

« Depuis les six années que je suis à l'UdeM, je me suis dit qu'il était peut-être temps de m'impliquer un peu plus! D'une mineure en arts et sciences jusqu'à un certificat en archivistique en passant par une majeure en études hispaniques, j'ai finalement atterri à la maîtrise en sciences de l'information. Après avoir participé à quelques comités la session passée, j'ai fait le grand saut cette année en postulant pour être membre du CE en espérant pouvoir être une bonne représentante de nos membres. »

**Intérêts :** le cinéma, les voyages, finir par finir mes études, un jour comprendre *Stalker* d'Andreï Tarkovski

### SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE L'ASSOCIATION

Le secrétaire-trésorier est chargé de rédiger les rapports, les procès-verbaux des A.G. (si mandaté) et des réunions du CE. Il doit également veiller à une bonne gestion documentaire au sein de l'Association. Il s'occupe aussi de la gestion du budget de l'Association et doit rendre compte des états financiers de celle-ci au moins une fois par année en A.G.

**Secrétaire-trésorière pour 2013-2014 : Rébecca L-Bouvier**

« Originnaire de Rouyn-Noranda, j'étais très impliquée dans l'organisation des activités de l'école de danse que j'ai fréquentée pendant 11 ans. J'ai fait un baccalauréat en histoire à l'Université de Sherbrooke dans le but de

faire ma maîtrise à l'EBSI par la suite. Je me suis également impliquée dans l'association étudiante du baccalauréat en tant que secrétaire et dans le comité de financement du voyage d'études en tant que trésorière. Je souhaite donc mettre à profit mon expérience passée dans l'AESEBSI et apprendre de cette nouvelle expérience. »

**Intérêts** : l'histoire (du Québec), la danse, les romans policiers, le cinéma, les romans historiques

#### **COORDONNATEUR AUX AFFAIRES SOCIALES DE L'ASSOCIATION**

Le coordonnateur aux affaires sociales a pour mandat de centraliser les activités à caractère socio-culturel en faisant le lien entre l'Association et les comités suivants : le Comité des finissants, le Comité des activités socio-culturelles, le Comité du café étudiant et le Comité d'accueil et d'intégration.

#### **Coordonnatrice aux affaires sociales pour 2013-2014 : Audrey Lasalle**

« Après un baccalauréat en histoire à l'Université de Montréal, où j'ai été très impliquée dans l'association étudiante, j'ai décidé de m'inscrire au programme de Techniques de la documentation au Collège Lionel-Groulx. Passionnée par le domaine et constatant les compétences développées tout au long de mon programme d'études, j'ai choisi de poursuivre ma formation à la maîtrise à l'EBSI. En tant que coordonnatrice aux affaires sociales, je souhaite faciliter le rapprochement entre les étudiants, encourager le développement de réseaux sociaux et favoriser les initiatives socio-culturelles des membres de l'association et des comités. »

**Intérêts** : le théâtre, l'histoire (Renaissance), l'opéra, les mangas, l'histoire de l'art, les romans historiques

#### **COORDONNATEUR AUX AFFAIRES INTERNES DE L'ASSOCIATION: poste vacant**

Le coordonnateur aux affaires internes a pour mandat de centraliser les activités internes en faisant le lien entre l'Association et le Comité des conférences-midi, le Comité d'informatique documentaire ainsi qu'avec le représentant du Syndicat des étudiant(e)s salarié(e)s de l'Université de Montréal (SÉSUM).

#### **COORDONNATEUR À LA VIE DÉPARTEMENTALE DE L'ASSOCIATION: POSTE VACANT**

Le coordonnateur à la vie départementale a pour mandat de centraliser les activités à caractère départemental en faisant le lien entre l'Association et les délégués à l'Assemblée départementale, au Comité des études, au Comité du certificat en archivistique, au Comité du certificat en gestion de l'information numérique et au Comité des études doctorales. Il est aussi le

représentant du CE au sein de l'Assemblée départementale.

#### **VOS COMITÉS AU SEIN DE L'ASSOCIATION**

Le CE n'est pas la seule instance par laquelle des projets peuvent avancer; les comités de l'Association sont actifs sur différents points et sont toujours emballés par la participation de nouveaux membres!

Il existe deux types de comités : les comités conjoints professeurs-administration-étudiants, qui comprennent un nombre défini d'étudiants, et les comités étudiants, qui comprennent un nombre illimité d'étudiants.

Vous trouverez, ci-dessous, les comités présents au sein de votre Association.

#### **Comités conjoints professeurs-administration-étudiants**

*Assemblée départementale (ADEP)*

*Comité des études (COET)*

*Comité du certificat en archivistique (COCEA)*

**Représentante** : Jekaterina Lazdane

*Comité du certificat en gestion de l'information numérique (COCEGIN)*

**Représentante** : Julie Monette

*Comité de la maîtrise*

**Représentant** : Sébastien Robert-Clément

*Comité d'informatique documentaire (COMID)*

*Comité des conférences-midi (COCM)*

*Comité des relations publiques (COREP)*

*Comité des études doctorales (COMED)*

**Représentante** : Eve Paquette-Bigras

#### **Comités étudiants**

*Comité des activités socio-culturelles (CASC)*

*Comité du bulletin étudiant La Référence*

**Représentant** : Jean-Philippe Marcoux-Fortier

*Comité du périodique électronique « CURSUS »*

*Comité du café étudiant (COCA)*

*Comité d'accueil et d'intégration des étudiants de l'EBSI (CODAC)*

*Comité des finissants (COFI)*

*Comité de la blogosphere*

#### **COMMENT REJOINDRE VOTRE CE ?**

Si vous avez des questions ou des commentaires à nous faire, il y a plusieurs manières de nous rejoindre. Voici d'ailleurs quelques formules typiques :

Le traditionnel : écrivez-nous à notre adresse courriel (**asso.ebsi@gmail.com**).

Le 2.0 : rejoignez-nous et les membres de l'Association sur le groupe **EBSI (AESEBSI)**.

Le retour aux sources : arrêtez-nous dans les corridors pour **jaser en personne**.

## ARÉDIQ, un nouveau groupe d'intérêt pour les archivistes!

*L'ARÉDIQ (Archivistes étudiants et diplômés du Québec) a été créé au cours de l'été 2012 par des étudiantes et des diplômées archivistes qui reconnaissaient la difficulté à participer à la communauté archivistique. Le groupe désire établir un espace pour les étudiants et les nouveaux arrivants dans la profession en organisant des événements qui leur sont destinés afin de les aider à se créer un réseau, de leur offrir un appui et des opportunités d'échanges, ainsi que pour établir un lien entre ces nouveaux archivistes et les anciens. Le groupe est ouvert à tous, étudiants ou diplômés, et il n'est pas nécessaire d'être membre d'une association professionnelle pour participer aux activités proposées par le comité organisateur, qui se rencontre environ une fois par mois.*

*Voici un aperçu des activités depuis l'été 2012!*

Les 6à8 sont une activité mensuelle donnant l'opportunité aux étudiants et professionnels de se rencontrer et d'échanger de manière informelle sur différents sujets tels que : comment régler une problématique à laquelle vous êtes confrontés en milieu professionnel, quels cours sont intéressants à la maîtrise, quelles sont vos attentes en matière d'activités « arédiquiennes », ou même juste se dire que la session d'automne était pas mal difficile! Un 6à8 sur deux comprend une thématique avec de courtes présentations d'environ 15 minutes faites par des invités. Nos 6à8 thématiques précédents ont porté sur la publication dans les revues professionnelles, les logiciels de gestion documentaire et speed-dating professionnel. Depuis le premier 6à8, nous avons essayé différents points de rencontre comme les Tontons flingueurs dans Côte-des-Neiges, le Pèlerin Magellan près de l'UQAM et le LAB sur le Plateau. Si vous connaissez un endroit agréable pour discuter avec des bons prix, nous recherchons toujours des suggestions!

Le projet fétiche d'une de nos administratrices est les ArchiVisites, des visites de services d'archives en petits groupes (4 à 6 personnes), suivies d'un échange avec l'archiviste ou l'équipe d'archivistes au sujet des problématiques qui animent la profession. Les milieux de visites ont été assez diversifiées durant l'année. Nous avons été reçus à l'église Saint-Viateur, au service d'archives de la CSN, aux Productions J, à l'ONF et au Collège Notre-Dame. À la demande générale, les organisateurs ont dû répéter plusieurs visites!

Nous avons offert en février dernier, grâce à l'apport de Christine Dufour, professeure agrégée à l'EBSI, un atelier de formation sur le thème : « Démystifier la présentation par affiche ». Cette activité avait pour but d'enseigner comment construire une affiche, une approche qui est de plus en plus populaire dans diverses situations pour présenter des travaux ou des projets professionnels. Nous étions très heureux du mélange assez éclectique des participants : des étudiants au certificat aux archivistes professionnels en passant par les professeurs de l'EBSI!

L'ARÉDIQ s'est aussi impliqué pour le Congrès 2013 de l'AAQ en organisant une session étudiante: « Un regard neuf sur l'archivistique ». La session a permis à des étudiants-es des premier et deuxième cycles en archivistique de présenter les réflexions qu'ils ont eues l'occasion de mener durant leur session d'automne et de célébrer la diversité des archives avec plusieurs thématiques : le plaisir des archives, les archives en art, la préservation des archives audiovisuelles. Ces thématiques ont été abordées par Annie Lecompte-Chauvin, Anne-Marie Lacombe, Aude Bertrand et Julie Monette dans leurs communications et par une présentation par affiche.

Pour le mois de juin, nous avons également présenté une activité d'Archives à voix haute pour la Journée internationale des archives, le 9 juin 2013. Notre thème était centré sur les mouvements étudiants et l'évolution des associations étudiantes. La représentation a été un succès, donc une reprise de celle-ci n'est pas exclue! Mais ce n'est pas tout! Plusieurs activités sont en préparation pour 2013-2014!

Les ArchiVisites se développent avec des sorties à venir sur différentes thématiques. Nos 6à8 vont se continuer avec le même principe d'alterner entre 6à8 informels et thématiques. Nos thématiques Speed-dating professionnel et logiciels de gestion documentaire seront de retour avec des nouveautés. Si vous avez des suggestions, nous les prendrons en compte! En ce moment nous planifions les ateliers de formation que nous désirons vous offrir durant les prochains mois et nous réfléchissons à la possibilité d'une prochaine Archives à voix haute. Restez attentifs à nos annonces pour assurer vos inscriptions à nos activités gratuites ; les places partent vite! Nous sommes, bien sûr, toujours intéressés à accepter de nouvelles personnes pour collaborer à nos différents projets!

Pour être informés de nos activités, abonnez-vous à notre liste de diffusion en envoyant un courriel à [grouparediq@gmail.com](mailto:grouparediq@gmail.com) ou suivez-nous sur nos différentes plateformes:

Facebook: [facebook.com/groups/archivistesmtl](https://facebook.com/groups/archivistesmtl)

Twitter: @Groupe\_ARÉDIQ

LinkedIn : [linkedin.com/groups/ARÉDIQ-4708915](https://linkedin.com/groups/ARÉDIQ-4708915)

## Deux bibliothécaires scolaires à « livre » ouvert

*Les défis que doit relever au quotidien le bibliothécaire scolaire sont nombreux. Nous en avons discuté avec Olivier Hamel, bibliothécaire à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), et Brigitte Moreau, bibliothécaire à la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPI). Ils ne partagent peut-être pas les mêmes approches, mais tous deux adorent parler de leur métier. Rencontre avec deux bibliothécaires scolaires passionnés.*

par Julien Brazeau et François Forest

**Les besoins en éducation sont criants. Les écoles demandent l'embauche de plus de spécialistes : orthopédagogues, psychoéducateurs, orthophonistes, etc., mais pas nécessairement de bibliothécaires... Comment ces derniers peuvent-ils arriver à démontrer leur « valeur ajoutée » aux directions d'écoles et aux enseignants, à devenir des « éléments essentiels » dans le milieu de l'éducation?**

**B.M.** : C'est notre défi actuel, depuis le plan d'embauche des bibliothécaires, que de dire, avec doigté, qui nous sommes tout en prenant notre posture professionnelle et sans heurter les gens qui sont en place. La première porte d'entrée pour nous, les bibliothécaires, est de s'assumer en tant que spécialistes en littérature jeunesse. Nous avons un regard "littéraire" différent de celui du pédagogue qui utilise plutôt la littérature comme un à-côté didactique. Notre rôle consiste à faire valoir la littérature, la lecture ainsi qu'à promouvoir les bibliothèques et leurs réaménagements pour les projeter au XXI<sup>e</sup> siècle. La meilleure façon, selon moi, de réduire ces mauvaises appréhensions, mais aussi de bien nous intégrer dans le milieu scolaire, est de comprendre le langage pédagogique, les concepts qui sous-tendent les actions des enseignants. Si nous voulons prendre notre place et démontrer notre valeur, alors nous devons comprendre les attentes de ce milieu. En comprenant leurs intentions pédagogiques, je suis en mesure de proposer aux enseignants une sélection de livres qui rendra possible le lien entre l'activité proposée aux élèves et la progression des apprentissages. Les enseignants perçoivent alors cette activité non pas comme une tâche supplémentaire, mais plutôt comme une activité pourvue d'une intention pédagogique avec laquelle ils peuvent atteindre les objectifs de leurs programmes d'une manière ludique et littéraire. Les bibliothécaires scolaires ont un rôle de conseillers, d'accompagnateurs et de conciliateurs. Le bibliothécaire doit être stratégique, développer un discours inclusif et démontrer en quoi un projet littéraire conçu avec une intention pédagogique peut améliorer la réussite de l'élève.

**O.H.** : Le bibliothécaire ne doit pas oublier ce qu'est sa fonction primaire, soit celle d'être un pont entre le livre et le lecteur, d'être un médiateur; c'est ce à quoi il doit s'en tenir s'il veut réussir à se distinguer des multiples intervenants du milieu scolaire. Le bibliothécaire n'est

ni un professeur, ni un conseiller pédagogique, ni un orthopédagogue, ni aucune autre de ces ressources pédagogiques : il est un bibliothécaire. Dans mon travail à la CSMB, je réussis à me rendre indispensable dans mes écoles en cherchant à plaire à ma clientèle première : les élèves. Lorsqu'on focalise notre attention sur les élèves, c'est la clé du succès, car le succès qu'on remporte avec eux se répercute auprès des professeurs, puis des directions d'écoles, et on arrive ainsi tranquillement à se frayer un chemin jusqu'aux plus hautes instances de la commission scolaire. Être près des jeunes et répondre à leurs besoins; voilà l'approche qu'il faut privilégier. Le rôle du bibliothécaire est de contribuer à améliorer les compétences des jeunes en lecture et la meilleure façon de le faire, c'est en apportant une valeur ludique, en remettant au cœur des écoles la notion de plaisir de lire qui, malheureusement, est de plus en plus absente. Ce sont les profs eux-mêmes qui me disent : « Olivier, mes élèves n'ont plus envie de lire, je ne sais pas quoi faire, je ne connais pas de bons livres, peux-tu m'aider à leur donner envie de lire? ».

**Avant l'entrée en vigueur du Plan d'action sur la lecture à l'école du MELS<sup>1</sup>, on retrouvait surtout des techniciens en documentation et des parents bénévoles dans le réseau des bibliothèques scolaires. On peut comprendre la crainte ressentie par certains d'entre eux avec l'arrivée de « professionnels de l'information » dans les écoles. Comment réussir à se faire accepter par nos collègues?**

**B.M.** : Il faut faire preuve de patience et de doigté. Habituellement, dans le milieu francophone, il y a des techniciens dans les écoles secondaires et des parents bénévoles au primaire. Les techniciens en documentation ont vu l'arrivée des bibliothécaires avec beaucoup d'appréhensions parce qu'ils craignaient d'être tassés de leur posture actuelle ou d'être remerciés. Malheureusement, cela s'est produit dans certaines commissions scolaires, notamment parce que certains cadres ne comprennent pas non plus le rôle et la posture d'un bibliothécaire professionnel. Je crois que les bibliothécaires doivent expliquer leur rôle et s'en faire des alliés en valorisant la posture de travail qui convient à chacun, mais aussi en faisant valoir le travail des techniciens auprès des enseignants et de la direction des écoles secondaires. Nous indiquons à ces directions que nous sommes présents pour accompagner et soutenir les

techniciens dans leurs actions sans pour autant prendre en charge leurs tâches. L'accompagnement s'effectue au niveau d'un encadrement pour l'élaboration d'animations, de formations aux compétences informationnelles, lors du développement de collection et dans la relation avec les enseignants. Par ailleurs, lorsque je visite une école primaire, je propose toujours de former un comité de bibliothèque ou un comité de lecture composé d'une équipe pédagogique : enseignants, membres de la direction, conseillers pédagogiques, etc. Nous nous penchons alors sur les moyens et les activités pouvant maximiser l'utilisation de la bibliothèque pour la rendre vivante dans la pédagogie de tous les jours. De cette manière, la direction est en mesure de bien encadrer les bénévoles par rapport aux attentes réelles du milieu à leur égard. Bref, il faut jouer de beaucoup de diplomatie pour ne pas démobiliser tout en recadrant chacun dans la posture qui lui revient.

**O.H.** : Ce n'est pas facile. Toutes les commissions scolaires ont leurs approches. Certains de mes collègues bibliothécaires forment des comités autour des bibliothèques, ce qui est une excellente méthode. Une chose est sûre, dans le milieu scolaire, il faut toujours partir du bas et non du haut, c'est-à-dire qu'il ne faut pas arriver avec une position de force, fiers de notre « maîtrise en sciences de l'information », en voulant imposer différentes approches au personnel en place, qu'il s'agisse de techniciennes ou de bénévoles. Il faut plutôt essayer de les séduire et de travailler en étroite collaboration avec eux. Pour ce faire, je considère que l'approche ludique est la meilleure. Souvent, ces bénévoles sont des mamans dont les enfants fréquentent l'école; or, lorsque ceux-ci disent à leur mère que les activités de leur bibliothécaire sont géniales et qu'ils ont hâte que ce dernier revienne, c'est déjà une bonne façon de mettre de notre côté ces mamans bénévoles. C'est la même chose avec les techniciennes au secondaire, qui nous voient souvent comme une menace : les façons les plus efficaces que j'ai développées pour créer des liens avec elles, c'est de réaliser des activités avec les jeunes dans leur bibliothèque. J'ai étrangement des relations magnifiques avec certaines d'entre elles — celles qui cherchent par tous les moyens à attirer les élèves dans la bibliothèque — qui ne me voient plus du tout comme une menace, mais presque comme un sauveur! Mais je ne vous cacherais pas que cette relation n'est pas la même dans toutes les commissions scolaires. L'autre clé du succès, c'est que le bibliothécaire scolaire doit être constamment présent dans les écoles; peu importe ce qu'il y fait, il doit être visible, se faire connaître et apprécier des élèves et de tout le personnel.

**Selon une récente étude québécoise<sup>2</sup>, les élèves du primaire et du secondaire privilégient Internet comme première source pour trouver de l'information. Certains prétendent que le développement de leurs compétences informationnelles est primordial. Selon vous, la formation des élèves aux compétences**

### **informationnelles relève-t-elle du bibliothécaire scolaire ou de l'enseignant?**

**B.M.** : Les deux, je pense que l'enseignant, s'il comprend bien les principes et les enjeux des compétences informationnelles, est capable d'accompagner l'élève dans son cheminement en faisant des liens pratiques entre les concepts et l'apprentissage quotidien. Selon moi, le rôle du bibliothécaire est de former les enseignants à comprendre les compétences informationnelles pour les intégrer dans leur enseignement, en offrant des formations, des ateliers de modélisation en classe ou en bibliothèque scolaire, et en concevant un programme sur l'apprentissage de ces compétences. La formation aux compétences informationnelles auprès des élèves du secondaire pourrait ensuite être soutenue par les techniciens. En les impliquant dans ce rôle d'aide directe aux élèves, le bibliothécaire contribue à changer l'image de ceux-ci aux yeux des élèves et des enseignants. Par contre, la formation aux compétences informationnelles ne se fait pas présentement au primaire ou alors si peu. Avec le temps, je souhaiterais concevoir une progression des apprentissages au niveau de ces compétences au primaire et au secondaire à partir de la littérature, en présentant la recherche documentaire comme un jeu de détective avec des défis; les enfants embarqueront facilement parce qu'ils adorent s'amuser.

**O.H.** : S'il y a un point du programme éducatif québécois où le bibliothécaire peut s'insérer, c'est celui-là. Beaucoup de bibliothécaires s'en servent d'ailleurs pour faire valoir leur caractère indispensable dans les écoles. C'est sûr que c'est le rôle du bibliothécaire d'amener les jeunes à être capables de trouver des ressources documentaires en bibliothèque. Par contre, je ne pense pas que les compétences informationnelles devraient prendre toute la place, particulièrement au primaire. Je crois que la première chose qu'il faut développer chez les jeunes du primaire, c'est un appétit culturel et le plaisir de lire. Une fois que cet appétit culturel se développe, on peut rentrer dans le champ des compétences informationnelles de manière détournée. Par exemple, au secondaire, on peut amener les jeunes à réfléchir sur la façon de se procurer leurs sources d'information et de rester critique face aux informations qu'ils trouvent, mais de manière ludique. Je fais du développement de compétences informationnelles, mais de manière complètement détournée en utilisant les technologies que les jeunes apprécient comme les blogues. Je reçois plein de courriels de jeunes qui me demandent comment trouver tel livre ou telle information. C'est beaucoup plus agréable que d'arriver dans une école et d'essayer de faire une activité sur les compétences informationnelles. Je mets d'ailleurs au défi tous les bibliothécaires du Québec qui prétendent être capables de faire des activités « traditionnelles » sur les compétences informationnelles de venir dans une de mes écoles secondaires à Verdun devant une classe de 18 bums...

**Aux États-Unis et en France, notamment, les bibliothèques scolaires sont gérées par des School Library Media Specialist ou des enseignants-documentalistes, donc des bibliothécaires ayant suivi une formation en éducation. N'est-ce pas là un modèle intéressant duquel pourrait s'inspirer le Québec?**

**B.M.** : Je pense que oui et que c'est même souhaitable. Je crois que nous devrions faire du maraudage dans les écoles d'éducation des universités et même faire plus, créer un cours de bibliothèque scolaire dans le cursus de formation des enseignants pour en démontrer l'utilité, bien sûr, mais aussi pour enseigner comment on peut l'exploiter. Pour ma part, je me considère davantage comme une conseillère pédagogique parce j'ai le même rôle de conseillanc e et d'accompagnement dans les écoles. Toutefois, là s'arrête la comparaison, car je ne suis pas formée pour être pédagogue et je n'ai jamais été enseignante, ce qui peut nuire face à la crédibilité de notre posture devant une équipe d'enseignants. Quelqu'un ayant déjà une formation en éducation est un plus pour celui qui souhaite devenir bibliothécaire scolaire. Mais ce n'est pas nécessairement un gage de succès. Contrairement aux bibliothèques publiques où le rôle de chaque acteur est bien défini, le milieu de la bibliothéconomie scolaire est actuellement dans une phase initiale de restructuration. Si tu n'as pas l'esprit de pionnier et de bâtisseur, tu vas trouver le temps long, même si tu es pédagogue. Cependant, si nous allons vers une telle formation de bibliothécaire-enseignant, il ne fait aucun doute pour moi que c'est un pas de plus dans la bonne direction.

**O.H.** : Pour moi, le bibliothécaire devrait le plus possible s'éloigner du rôle du professeur. Le rôle premier du bibliothécaire n'est pas d'être un pédagogue. Quand j'ai fait mes stages dans le milieu public, j'ai côtoyé un bibliothécaire qui m'a grandement influencé qui m'avait dit : « Olivier, tu es un universitaire. Les activités que tu crées n'ont pas pour but de donner de l'information aux jeunes, mais de leur donner envie de lire. Délaisse le modèle pédagogique et essaie de transmettre ta passion pour la lecture ». Ce n'est pas le modèle qu'on nous a enseigné pour faire des oraux ou des travaux scolaires qu'il faut appliquer au milieu scolaire; il faut proposer autre chose. Par contre, ceci ne veut pas dire qu'on ne devient pas un outil essentiel au rôle pédagogique du professeur. Quand on est réellement efficace, on vient se coller à la pédagogie. J'adore que les professeurs donnent une dimension pédagogique malgré eux à mes activités. Pour moi, ces modèles axés sur la pédagogie sont donc à rejeter. Il faut s'inspirer plutôt des modèles de réussite plus ludiques.

**Le Plan d'action sur la lecture à l'école du MELS a pour objectifs principaux de former les jeunes aux plaisirs de la lecture et d'améliorer l'accès à des ressources documentaires et littéraires variées. À cet effet, comment le bibliothécaire entreprend-il le développement des collections dans les bibliothèques scolaires et dans les bibliothèques**

**de classe tant au niveau de l'école primaire que secondaire pour répondre à ces objectifs?**

**B.M.** : Au secondaire, il n'y a presque pas de bibliothèques de classe. C'est plus par le biais des enseignants, des conseillers pédagogiques et le soutien aux techniciens que je développe les collections. Au primaire, en absence de bibliothécaires, les enseignants se divisaient le budget de la bibliothèque et, trop souvent, cela donnait lieu à des dérives du genre la multiplication des doublons au détriment de la variété. Un de nos rôles est justement de faire comprendre la culture de partage que représente une bibliothèque et de démontrer qu'elle est une ressource pédagogique et un lieu culturel. Quand je fais du développement de collection, j'évalue avant tout la collection, je cherche un équilibre et j'interpelle les enseignants. Je leur parle du concept de livre résistant de Catherine Tauveron et mets l'accent sur les propos de Christian Poslaniec concernant les livres ouverts, porteurs d'apprentissages et qui donnent aux élèves le loisir de s'impliquer dans leurs lectures. Ensuite, je propose deux modèles aux équipes d'enseignants. Avec le premier modèle, j'effectue une présélection de livres et j'explique à chaque enseignant la raison pour laquelle j'ai choisi les livres proposés en leur donnant des pistes d'utilisations pédagogiques. Par la suite, ils décident ce qu'ils souhaitent acheter ou non. Cet exercice les aide à identifier les ressources disponibles à la bibliothèque et à devenir des passeurs de livres vis-à-vis des élèves. Les bibliothécaires sont seulement de passage dans les écoles contrairement aux enseignants qui y sont en permanence. Lorsqu'ils seront habiles et à même de connaître la collection, ils pourront la faire vivre. L'autre modèle, c'est que je les accompagne en librairie tout en veillant à ce que les balises et les critères qui auront été prédéfinis par le comité de lecture soient respectés.

**O.H.** : Pour développer des collections et être un bon bibliothécaire scolaire, il faut être passionné de littérature jeunesse. « Pourquoi aller en jeunesse si tu n'aimes pas la littérature jeunesse? » est la grande question que beaucoup de bibliothécaires devraient se poser avant de postuler dans le milieu scolaire. Lorsqu'il n'est pas dans une école ou en train de répondre à différents courriels à son bureau, la première chose que le bibliothécaire fait, c'est d'ouvrir un livre jeunesse et de le dévorer parce qu'il en raffole. C'est comme ça qu'on développe une expertise en littérature jeunesse. Il peut aussi se fier à ses nombreux alliés libraires et représentants pédagogiques de différentes maisons d'édition. L'autre secret d'un bon développement de collection, c'est de partager les intérêts des jeunes pour les romans fantastiques, de science-fiction ou d'humour, les mangas, les bandes dessinées de superhéros, etc., ou du moins de considérer ces objets littéraires, de ne pas les rejeter. Dans les bibliothèques de classe, ce sont les goûts et les intérêts des profs qui viennent motiver l'achat de livres. Ils cherchent souvent des livres qui ont une dimension pédagogique, mais ont parfois de la difficulté à voir l'exploitation possible de romans récents. C'est alors la responsabilité du bibliothécaire scolaire de les aider à voir la dimension

pédagogique non apparente de certains romans. Ce sera d'ailleurs l'objectif d'une activité destinée aux enseignants que j'animerai prochainement avec un collègue du monde de l'édition. Il peut s'agir d'une bonne façon d'amener ces derniers à faire du développement de bibliothèques de classe.

**Enfin, de quelle manière voyez-vous l'apport des nouvelles technologies et des innovations du Web, telles que le livre numérique, le tableau blanc interactif, les réseaux sociaux et les bases de données documentaires dans vos réalisations professionnelles en milieu scolaire?**

**B.M.** : C'est crucial et essentiel. C'est frustrant parce que le marché n'est pas prêt pour le scolaire. Les éditeurs québécois, sauf quelques-uns, ont peur et demeurent encore frileux à ce niveau. Le site Pretnumerique.ca ne peut pas débarquer demain matin dans les écoles parce qu'il n'a pas été conçu pour les besoins du milieu scolaire. Lorsque tu fais, par exemple, des prêts massifs pour une série de classe au secondaire, cela ne fonctionne plus. D'autre part, pour le moment, ça ne sert à rien de trop dépenser pour des liseuses parce que le EPUB3 sort d'ici un an peut-être. Donc, si on achète des liseuses maintenant qui ne seront pas capables de supporter le EPUB3, on vient de gaspiller de

l'argent public inutilement! Pour le moment, nous devons cependant prévoir leur entrée imminente dans les écoles et considérer leur intégration lors du réaménagement des bibliothèques. Aussi, il est difficile d'utiliser les réseaux sociaux et YouTube dans nos écoles parce que certains informaticiens s'y opposent. L'arrivée des bibliothécaires bouscule de toute évidence le travail des informaticiens à l'égard des technologies numériques.

**O.H.** : C'est primordial. Les bibliothécaires scolaires du XXI<sup>e</sup> siècle devraient être capables de créer des outils technologiques à même de répondre aux besoins des jeunes, qui sont rendus beaucoup plus loin qu'eux : ils ont tous des iPod ou des tablettes numériques (surtout en milieu favorisé, bien sûr). À la CSMB, tous nos clubs de lecture ont un pendant électronique, soit un blogue ou un site Web. Ces outils sont au cœur du travail du bibliothécaire scolaire et constituent la meilleure façon d'intéresser les jeunes à la lecture. Il ne faut pas avoir peur, surtout pour un jeune bibliothécaire inexpérimenté, d'utiliser ces outils technologiques qui deviennent un appui à l'activité. Personnellement, j'adore les TBI (tableaux blancs interactifs)! Quant aux livres numériques, ils vont peut-être permettre de rajeunir et de dynamiser nos bibliothèques.

<sup>1</sup>Gouvernement du Québec. « Plan d'action sur la lecture à l'école ». [http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp?page=plan\\_action](http://www.mels.gouv.qc.ca/lecture/index.asp?page=plan_action). (Consultée le 9 avril 2013).

<sup>2</sup>Karsenti, T., Collin, S. et Dumouchel, G. (2012). L'usage intensif des technologies en classe favorise-t-il la réussite scolaire? Le cas d'un regroupement d'écoles du Québec (Canada) où chaque élève a son ordinateur portable. Dans S. Boéchat-Heer et B. Wentzel (dir.). *Génération connectée: quels enjeux pour l'école?* Bienne, Suisse: HEP-BEJUNE. p. 71-89.

**Nous tenons à remercier les généreux commanditaires du Bal des Finissants de la maîtrise en sciences de l'information de l'EBSI pour l'année 2012-2013.**



Association  
des archivistes  
du Québec



**EUREKA.CC**



Corporation des bibliothécaires  
professionnels du Québec  
Corporation of Professional Librarians of Quebec

## Les Mutants

*La pièce Les Mutants. Exercices pour écoliers endurcis, présentée au Théâtre Outremont le 24 janvier dernier, est la septième production du Théâtre de la Banquette Arrière. Cette troupe offrait une représentation unique de la toute dernière version de cette pièce qu'elle avait présentée d'abord en 2011 et qui s'était vue mettre en nomination pour le Prix de la Critique. Cette pièce vise à susciter la réflexion sociale et l'éclairage du devenir collectif, alors que les acteurs nous présentent ici les legs de leur éducation et soupèsent la valeur de ceux-ci. Les neuf comédiens sont Sophie Cadieux, Sylvain Bélanger – également metteur en scène –, Rose-Maïté Erkoreka, Éric Paulhus, Amélie Bonenfant, Simon Rousseau, Anne-Marie Levasseur, Mathieu Gosselin et Lise Martin.*

par Jean-Philippe Marcoux-Fortier

C'est dans une classe d'école aux couleurs pré-Révolution tranquille que ce groupe de trentenaires en culottes courtes et en jupes d'écolières se présentent à nous. Neuf enfants décalés nous font face, leur professeur se trouvant au centre du public, un micro pour interroger. Commence la prise de présence. Chacun leur tour, ces enfants plus très frais font la file et se présentent : nom; prénom; lieu de naissance; antécédents familiaux sur fond de photos de famille; sont-ils baptisés? Se révèlent à nous des petits Québécois un peu dissipés, issus de Montréal ou des régions, francophones, répondant à une certaine homogénéité canadienne française d'antan qui sera malmenée à coups de désobéissances enfantines tout au long de la pièce.

La scène se découpe en divers plans : une salle de classe, un plancher de bois, huit pupitres face au mur du fond entièrement constitué d'un tableau noir. Des bouteilles de vin présentes sur chaque bureau trahissent le non-conformisme de l'ensemble. Une grande part de l'espace est laissée nue, libre aux mouvements. Une toile de fond blanche sert d'écran pour de nombreuses images projetées : tantôt images d'archives d'un Québec en noir et blanc, tantôt enregistrements en couleur des comédiens, tantôt images d'une caméra que les comédiens manient en direct sur scène. Simultanéité et passé se côtoient.

Tout au long du spectacle des interrogations et thématiques sont soumises aux écoliers autour de compétences à développer (apprendre à écrire, apprendre à s'exprimer, concours oratoire, dessiner). Certains thèmes scolaires dévient rapidement vers des simulacres de publicités au sujet de crème anti-âge ou de gymnastique faciale; on passe du concours oratoire aux discours politiques. À travers ces jeux les écoliers en viennent à aborder leurs sentiments profonds sur leur identité, leurs racines, leur impression de vieillir. Si à

travers la vie la capacité d'expression sert un temps à formuler les rêves et les aspirations des plus jeunes, elle finit par refléter le cynisme et le caractère désabusé de ces enfants devenus vieux. Par d'habiles superpositions, on les voit passer de l'école au travail, soulignant la déconnection de ces deux réalités. Aux premières amours et aux jeux enfantins succèdent les entrevues d'embauche tyranniques et la déception. Un moment, ils tentent naïvement de se connaître, puis sont contraints à se vendre et à être jugés, classés.

La récitation de discours politiques, d'un autre siècle ou des dernières années, est habilement insérée à travers les interventions des comédiens, ce qui les coupe de leur contexte réel. Les premières secondes de ces envolées nous placent dans l'incertitude : est-ce le discours identitaire propre à cet écolier, ou bien la harangue d'un autre auteur? Une fois l'emprunt politique démasqué, à quelle époque appartient ce discours? Propre à quelle vision de la société? Des textes identitaires des années 1940 et 2000 se côtoient, nous proposant de réfléchir sur le caractère à la fois mouvant et permanent de la recherche de soi et du devenir collectif. Les référents et horizons d'attente parfois se croisent, parfois s'écartent.

À l'image des personnes qui vieillissent et changent, les groupes sociaux se transforment, sont composites et évoluent. Mais tout comme les individus structurent parfois leur vie à partir des espoirs de la génération précédente, l'éducation faisant œuvre de courroie de transmission, les jeunes d'une société font leur place à travers les acquis des bâtisseurs du passé. C'est ce que *Les Mutants* nous proposent d'explorer, d'un regard cynique, parfois revendicateur, sans être dépouillé de naïveté et de sensibilité. La révélation de nos diverses épaisseurs sociales semble nous pousser à l'action. Ces neuf comédiens nous offrent un véritable laboratoire identitaire à s'approprier.



## Portraits de 3 artistes

*Qu'est-ce que l'art? À quoi sert-il? Les réponses à ces questions n'ont de cesse d'en repousser les limites traditionnelles. Marina Abramović, Tehching Hsieh et Ai Weiwei sont trois artistes qui m'ont récemment interpellé et qui ont ceci de commun : repousser les limites de l'art.*

par Simon Côté-Lapointe

### Ai Weiwei

« *If there is no free speech, every single life haved live in vain.* »

Né en 1957, Ai Weiwei est un artiste chinois multidisciplinaire engagé politiquement. Il a, entre autres, participé à la conception du stade des Jeux olympiques de Pékin en 2008 pour ensuite critiquer ouvertement les milliers d'expropriations sauvages effectuées par le Parti communiste lors de sa construction. Depuis, il a dénoncé la censure appliquée par le parti, entre autres, en dévoilant le nombre d'étudiants blessés — dû à la piètre qualité des édifices gouvernementaux — lors du séisme de 2008 au Sichuan. Ceci lui a attiré les foudres des dirigeants chinois, malgré le fait que l'artiste soit protégé par une popularité certaine; Ai Weiwei a été matraqué par la police, son atelier a été détruit et, pour finir, il est arrêté et disparaît pendant 81 jours en 2011. Son arrestation est décriée internationalement et il est finalement relâché le 22 juin 2011.

Il filme, photographie et documente ses démêlés avec la bureaucratie et la police chinoise; produit et distribue des documentaires sur le Net; contourne le *Great firewall of China*<sup>1</sup> à l'aide son compte Tweeter. La frontière entre l'artiste et le militant ainsi que celle entre l'œuvre et le public n'existent plus.

Pour en savoir plus :

Site internet de l'artiste : <<http://aiweiwei.com>>  
Documentaire sur l'artiste paru en 2012 :  
Klayman, Alison. 2012. *Ai Weiwei : Never Sorry*. 91 min. France : Haut et Court.  
Pour le suivre sur Tweeter : @aiwwenglish ou @aiww



### Marina Abramović



« *Garder l'attention sur le danger, c'est se mettre au centre de l'instant présent.* »

Née en 1946 à Belgrade, Marina Abramović est une artiste œuvrant dans la performance, le happening et l'art corporel. Elle tente à travers ses performances de retrouver une présence spirituelle première, primitive : « Pour Marina Abramović le corps

est à la fois sujet et médium. Elle explore les limites physiques et mentales de son être, résistant à la douleur, à l'épuisement et au danger dans la quête de la transformation émotionnelle et spirituelle<sup>2</sup>. » Elle a graduellement intégré les spectateurs dans ses performances : « Marina ne supporte pas l'art dépourvu de composantes sociales, car elle le considère comme une réaction, un produit de la vie sociale<sup>3</sup>. »

De mars à mai 2010, elle présente au Museum of Modern Art (MoMA) de New York une performance totalisant 736 heures pendant lesquelles elle est assise sur une chaise sans bouger — et sans parler — alors que des spectateurs viennent s'asseoir devant elle pour la fixer dans les yeux, un à un et pendant le laps de temps qu'ils désirent. Pour moi, cette performance intitulée *The Artist Is Present* oblige le spectateur à retrouver une conscience du présent, à entrer dans un espace où le temps reprend toute sa signification et où les notions de relation et de communication entre deux individus sont ramenées à la plus simple — et en même temps la plus lourde de sens — expression : le regard sur l'autre.

Pour en savoir plus :

Voir le documentaire sorti en 2012 :  
Akers, Matthew and Jeff Dupre. 2012. *Marina Abramovic :The Artist Is Present*. 106 min. France : Avro Television.  
Article sur les impressions d'un participant :  
Arboleda, Yazmany. *Bringing Marina Flowers*.  
<[http://www.huffingtonpost.com/yazmany-arboleda/bringing-marina-flowers\\_b\\_592597.html](http://www.huffingtonpost.com/yazmany-arboleda/bringing-marina-flowers_b_592597.html)> (consultée le 13 avril 2013)

## Tehching (Sam) Hsieh

« *My work is not about my personal story, it's about human communication. To me real art is not like a career, it's my life.* »

Probablement le plus extrême des trois, Tehching Hsieh est né en 1950 à Taïwan. À partir de 1978, il entreprend une série de 5 performances d'une durée d'un an chacune. Dans la première, *Cage Piece*, l'artiste a passé une année entière en réclusion dans une cage construite dans son atelier sans entrer en communication avec personne et sans aucun livre ou distraction possible. Dans la deuxième, *Time Clock Piece*, il passe une autre année à poinçonner une carte de travail à toutes les heures et toujours dans son atelier. La troisième performance, *Out-door Piece*, consistait à vivre dehors à New York pendant une année sans entrer dans aucun édifice et sans utiliser d'abris. La quatrième, avec *Rope Piece*, l'artiste restait attaché à une autre personne avec une corde sans la toucher. Dans la cinquième année, *No Art Piece* consistait à : ne pas faire d'art, ne pas parler, ne pas voir d'art et ne pas entrer dans aucune galerie ou musée. En 1986, Hsieh a annoncé qu'il passerait les treize prochaines années à faire de l'art, mais sans le montrer à quiconque (*Thirteen Year Plan*).

« For many Hsieh is a cult figure. The rigor and dedication of his art inspires passion, while the elusive and epic nature of his performances generates speculation and mythology<sup>4</sup>. »

Avec ses performances extrêmes, Tehching Hsieh porte une réflexion sur la « [...] condition humaine, comment nous exprimons le temps, comment nous mesurons nos existences<sup>5</sup> » (traduction libre).



Pour en savoir plus :

Site officiel. <<http://tehchinghsieh.com/>>

Présentation vidéo de l'exposition *Time Clock piece* :

FACTLiverpool. 2010. *Tehching Hsieh - One Year Performance 1980 -- 1981 (Time Clock Piece)* [Vidéo en ligne] <<http://www.youtube.com/watch?v=90izVR2Kip0>> (consultée le 11 avril 2013)

Perreault, John. *Tehching Hsieh : Caged Fury*

<[http://www.artsjournal.com/artopia/2009/02/tehching\\_hsieh\\_caged\\_fury.html](http://www.artsjournal.com/artopia/2009/02/tehching_hsieh_caged_fury.html)> (consultée le 11 avril 2013)

<sup>1</sup>Expression désignant le blocage d'accès et la censure de multiples sites Internet par le gouvernement chinois.

<sup>2</sup>Moreeuw, Ludovic. *Marina Abramovic*.

<<http://www.moreeuw.com/histoire-art/biographie-marina-abramovic.htm>> (consultée le 13 avril 2013)

<sup>3</sup>Encyclopédie nouveaux médias. *Marina Abramovic : biographie*.

<<http://www.newmedia-art.info/cgi-bin/show-art.asp?LG=FRA&ID=900000000076125&na=ABRAMOVIC&pna=MARINA&DOC=bio>> (consultée le 13 avril 2013)

<sup>4</sup>Hans Ulrich Obrist.

*Out of Now: The Lifeworks of Tehching Hsieh*. <[http://www.adrianheathfield.com/books\\_out.html](http://www.adrianheathfield.com/books_out.html)>

<sup>5</sup>Southbank centre. Lecture by Tehching Hsieh. <<http://ticketing.southbankcentre.co.uk/find/hayward-gallery-and-visual-arts/talks/tickets/lecture-by-tehching-hsieh-66802>>

## Et si Dewey n'avait pas été seulement un visionnaire mais aussi un voyant ?

Découvrez votre futur grâce à la CDD

par Jean-Philippe Marcoux-Fortier

Le futur semble impénétrable, mais le système de Classification décimale de Dewey pourrait nous aider à le percer. Du moins, c'est ce que l'on découvre lorsque l'on cherche dans les tréfonds du Web. En effet, il vaudrait mieux baliser cette fort malencontreusement dénombrée année 2013, d'autant que nous avons échappé de justesse à une fin du monde en 2012. J'ai heureusement trouvé un site<sup>1</sup> où l'on peut retrouver des exemples de prédictions à partir de la CDD. L'un des blogueurs de cette page, étonné d'avoir lui-même découvert qu'un individu accumulait un certain montant d'argent en prédisant l'avenir à l'aide de la célèbre série télé *Friends* (il semble qu'en posant des questions à des moments stratégiques des épisodes, certains personnages répondent aux interrogations ; attention, les réponses de certains personnages seraient plus justes que d'autres), a tout simplement décidé de développer sa propre technique. Et quoi de mieux que cet énorme recueil numérogique signifiant que la CDD pour accomplir le travail ?

Un coup d'œil à une biographie récente de Melvil Dewey<sup>2</sup> pourrait même nous mettre sur la piste d'un lien entre ce célèbre bibliothécaire et les sciences occultes. Originaire du nord de l'État de New York, Dewey est venu au monde en 1851 dans une région qui fut depuis dénommée le « Burned-Over District », caractérisée dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle par une ferveur religieuse hors du commun, qualifiée également de Second Grand Éveil. Y essaimèrent de nombreuses sectes protestantes et communautés utopistes. On y vit notamment le développement de la religion mormone ainsi que de l'adventisme. Ce dernier groupe, composé de ceux que l'on nommait également les milléristes, attendait le retour du Christ pour 1844 ; sans compter les communautés Shakers (branche protestante issue des Quakers) et Fouriéristes<sup>3</sup>. Tout cela embaume les Adirondacks d'une aura de mystère...



Dewey était plutôt issu d'un milieu baptiste évangéliste, astreint à une discipline protestante stricte et représentant davantage une morale terre à terre qui développa son caractère dans des perspectives de travail et d'éducation. Il passa sa vie plutôt loin de l'ésotérisme, mais pourquoi ne pas laisser aller un peu notre imagination ?

Pour voir ce que nous réserve l'année 2013, j'ai passé dans le collimateur de la CDD 21<sup>e</sup> édition (accessible version papier au laboratoire de l'EBSI) la numérotation du calendrier grégorien (2013=201.3), la numérotation de l'année chinoise (récemment passée à 4711=471.1), et finalement l'année de l'Hégire (1434=143.4).

201.3 nous mène à la section [201], autrefois réservée à *Philosophie et théorie du christianisme*, qui a toutefois été transférée en 230.01. Notons ici l'importance du christianisme et du concept de transfert, de changement. Ensuite, 471.1 nous mène à *Systèmes d'écriture, latin*. Le seul pays ayant encore de nos jours pour langue officielle le latin n'est autre que le Vatican. On ne peut donc que s'attendre à un changement, un transfert prenant place au Vatican et qui concerne le christianisme. Finalement, 143.4 réfère à *Bergsonisme et intuitionnisme*. Henri-Louis Bergson avait une vision de la philosophie, de l'intuition et de l'âme qui pourrait nous donner quelques pistes. Dans sa *Perception du changement*, Bergson montre que la limite de nos connaissances est conditionnée par le changement qui est toujours en marche<sup>4</sup>.

Dewey avait donc prédit un changement de pape pour 2013, voire même un changement de paradigme pontifical. Avec François I<sup>er</sup>, premier pape sud-américain, premier jésuite pontifié et premier François du nom, gageons que la prédiction ne semble pas trop mal.

<sup>1</sup>The Straight Dope. [www.boards.straightdope.com](http://www.boards.straightdope.com) (consulté le 23 janvier 2013)

<sup>2</sup>Wayne A. WIEGAND, *A Biography of Melvil Dewey : Irrepressible Reformer*, Chicago/Londres, American Library Association, 1996, 403 p.

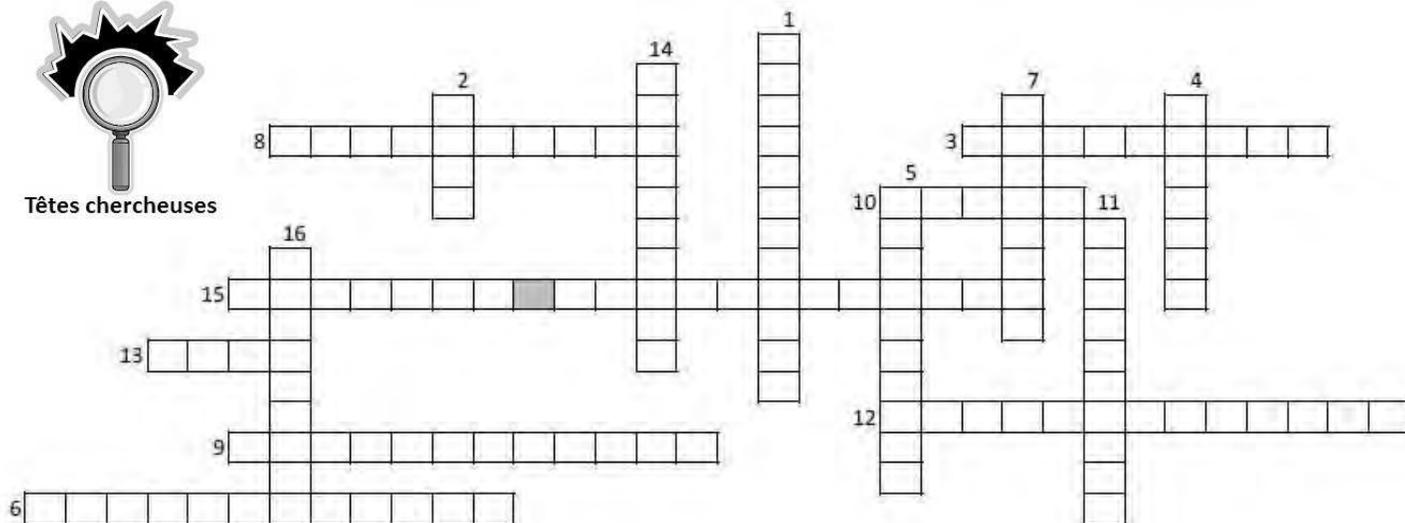
<sup>3</sup>*Ibid.*, p. 4.

<sup>4</sup>Actu Philosophia. <[www.actu-philosophia.com/spip.php?breve1422](http://www.actu-philosophia.com/spip.php?breve1422)> (consulté le 3 février 2013)

## Les mots croisés de la recherche



Têtes chercheuses



Les Têtes chercheuses du Comité de la recherche de l'EBSI vous invitent à jouer aux mots croisés de la recherche.

Chaque mot ou expression à trouver est un terme de la recherche d'un professeur, d'un étudiant au doctorat ou en maîtrise recherche. Leur nom est associé à ce terme et sa définition ou charade et constitue un indice. Vous pouvez vous renseigner sur leurs intérêts de recherché ou leurs dernières publications sur le site de l'EBSI, sections personnel et recherche.

Réponses sur le site du journal.

Chercheusement vôtre!

### Horizontal

**3** Une branche de la philosophie qui étudie l'être, ou bien la formalisation d'une conceptualisation d'un domaine de connaissance. **Lyne Da Sylva.**

**6** Mon premier est considéré comme étant le premier moteur de recherche Internet. Mon deuxième est un

bois des Indes dense et presque imputrescible. Mon troisième, mis devant un os anglais, fait le plaisir des carnivores sur le barbecue. Mon quatrième est une anagramme du mot un peu désuet désignant un ruisselet. Mon tout, suivi du mot information, est un domaine s'intéressant à la structuration des systèmes d'information afin de faciliter aux utilisateurs l'accès à leur contenu. **Christine Dufour.**

**8** Mon premier est la déesse hindoue du temps. Mon deuxième est à toi. Mon dernier est synonyme de cheveu. Mon tout est un courant méthodologique pour lequel la prise en compte du contexte est primordiale. **Christine Dufour.**

**9** Mon premier désigne un ancien partenaire de vie. Mon deuxième ne rompt pas mais fait un peu comme le roseau dans la fable. Mon troisième sert à boire son café le matin, serre le café, surtout en début d'année. Mon quatrième est la cité souterraine des humains rescapés vivant dans le monde réel dans la trilogie Matrix. Mon tout est la transforma-

tion de l'archive qui donne existence à un nouvel objet. **Anne Klein.**

**10** Thème dont traite un document et qui peut servir à sa classification ou à son indexation. Indice : fidèle à sa majesté. **Laure Guitard.**

**12** Mon premier est un grand questionnement de la même trempe que Qui suis-je ? . Mon deuxième est une molécule qui a perdu sa neutralité. Mon troisième s'associe aussi bien à une mélodie qu'à un mélange gazeux avec lequel l'on ne saurait vivre. Mon tout est fort utile au chercheur ambitieux qui veut l'opinion de la terre entière. **Christine Dufour.**

**13** Mon premier est une surface plane. Mon deuxième vit à plusieurs pour jouer au Yum. Mon troisième manque d'imagination et copie le deuxième. Mon dernier est une onomatopée indiquant la surprise. Mon tout fait le plaisir des archivistes qui ne peuvent s'en passer lorsque vient le

temps de décrire leurs archives.

**Christine Dufour.**

**15** Premier mot : Mon premier n'est pas rapide. Mon deuxième est synonyme de garantie. Deuxième mot : Mon premier est aussi appelé ut en musique. Mon deuxième est équivalent, sur le plan phonétique, à la dix-septième lettre de l'alphabet latin. On retrouve mon troisième à la fin de plusieurs adverbes de la langue française. Mon quatrième est fêté le 22 avril. Mon tout a fait la renommée du ☐pontife☐ dont le nom orne le café étudiant de l'EBSI. **Francis Hébert.**

### Vertical

**1** Alexandrie en avait une. **Réjean Savard.**

**2** Structure de données efficace en informatique mais nulle en gestion de documents. Indice : opposé à face. **Lyne Da Sylva.**

**4** Mon premier fait d'un sigle un acronyme de l'état d'un boxeur battu. Mon deuxième est une unité de mesure qui ne vaut pas grand-chose. Mon troisième a le son d'un chiffre (entre 1 et 10) dont on prononcerait toutes les lettres. Mon tout est quelque chose qui rend fou. **Lyne Da Sylva.**

**5** Intertextuelle, c'est une approche générale au design d'objets informationnels. Indice : un des domaines de recherche du professeur auteur de cette définition. **Yves Marcoux.**

**7** Mon premier est une onomatopée représentant l'étonnement ou l'incompréhension. Mon deuxième manque de couleurs. Mon dernier est tout propre. Mon tout est né aux États-Unis en 1969. **Christine Dufour.**

**11** Mon premier n'est pas du café et se boit chaud. Mon deuxième se dit d'une photo qui n'est pas brillante. Mon troisième s'entend après avoir bu. Mon tout qualifie un type d'index

que l'on retrouve par exemple dans les services d'archives. **Laure Guitard.**

**14** Mon premier est une note de musique. Mon deuxième est un être imaginaire de type féminin qui possède certains pouvoirs magiques! Mon troisième qualifie les aliments ayant un goût et une odeur acre à cause de l'oxydation. Mon tout se trouve à la fin des articles! **Vincent Larivière.**

**16** Mon premier et mon deuxième s'unissent pour précéder la pluie, le tonnerre ou la chute, entre autres. Mon troisième est formé de mots écrits. Mon tout est un terme proposé par Gérard Genette et accompagne le récit, dans l'objet livre ou à l'extérieur de celui-ci. **Nadine Desrochers.**



Université   
de Montréal



Université   
de Montréal